



Analyse d'une situation sociale dans le Zouloulouland moderne

Max Gluckman, Yann Tholoniât, Benoît de L'Estoile

► To cite this version:

Max Gluckman, Yann Tholoniât, Benoît de L'Estoile. Analyse d'une situation sociale dans le Zouloulouland moderne. Genèses. Sciences sociales et histoire, 2008, 10.3917/gen.072.0119 . hal-01705029

HAL Id: hal-01705029

<https://hal.science/hal-01705029>

Submitted on 9 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Max Gluckman (1940) : « Analysis of a social situation in modern Zululand »

Traduit de l'anglais par Yann Tholoniait

pp. 119-155

Présentation de BENOIT DE L'ESTOILE

« Le Pont », ou l'ethnographie des interdépendances comme critique de la ségrégation coloniale*

Parmi les défis que pose l'analyse des univers coloniaux et post-coloniaux figure la difficulté de rendre compte de l'existence simultanée, dans des situations de conflit, de relations de coopération entre colonisateurs et colonisés. Autrement dit, comment analyser l'existence de ponts par-delà le fossé colonial ? C'est précisément cette question qui est au cœur du texte dont nous présentons ici une traduction.

Analysis of a social situation in modern Zululand est un des textes les plus connus de l'anthropologue sud-africain Max Gluckman (1911-1975). Fils de Juifs russes immigrés à Johannesburg, Gluckman étudie le droit, puis l'anthropologie, à l'université de Witwatersrand. Après une enquête de terrain au Zoulouland de 1936 à 1938, il poursuit ses recherches en Rhodésie du Nord au sein du Rhodes Livingstone Institute, qu'il dirigera de 1942 à 1947. En 1949, il devient professeur d'anthropologie sociale à l'Université de Manchester. Il est la figure principale de « l'école de Manchester », qui développe des recherches originales sur les transformations des sociétés africaines, notamment sous l'impact de l'urbanisation et de l'industrialisa-

tion (Gluckman 1945; Werbner 1984; Schumaker 2001). Cet article devient, sous son surnom de « the Bridge », un classique de l'anthropologie. Il est pourtant resté méconnu en France, d'abord parce que, non traduit, il a été finalement très peu accessible¹.

En quoi la description des événements accompagnant l'inauguration en 1938 d'un pont d'intérêt local dans une zone périphérique de l'Afrique du Sud peut-elle retenir le lecteur d'aujourd'hui ?

Cette apparence modeste est trompeuse : elle dissimule à la fois une innovation majeure pour les sciences sociales et une critique radicale de la politique de ségrégation en Afrique du Sud. Le caractère exceptionnel de cet article tient au fait qu'il opère une triple rupture avec l'approche anthropologique ordinaire : le statut de la description ethnographique ; le fait de prendre pour objet le changement colonial et le contact culturel en situation coloniale ; enfin, la définition de l'unité d'analyse.

La minutie avec laquelle Gluckman décrit les événements auxquels il participe le 7 janvier 1938 peut sembler de prime abord excessive : est-il nécessaire de nous donner

l'identité des divers individus qu'il croise, ou de décrire les officiels en train de boire le thé ? La pertinence de ces détails apparaît ensuite dans l'interprétation qu'en donne Gluckman. Un des éléments qui assura la renommée de cet article est précisément qu'au lieu de présenter, comme à l'ordinaire, le matériau ethnographique pour illustrer une proposition sur la société étudiée, Gluckman commence par décrire, d'après ses notes de terrain, les événements auxquels il a assisté au cours d'une seule journée, ce qui donne une intensité dramatique à son propos. Jane Austen était un des auteurs favoris de Gluckman : on retrouve chez lui l'idée commune à la romancière et à Bronislaw Malinowski que c'est à partir de la description fine de situations de la vie quotidienne que l'on peut donner à saisir des processus de transformation sociale. « Le Pont » est ainsi un manifeste de la démarche ethnographique : il montre que c'est à partir de l'attention à des détails en apparence insignifiants, mis en lumière par une connaissance fine des divers contextes, à la fois local, national et historique, que l'on peut restituer le sens des interactions. La notion de « situation sociale » avancée ici systématise la pratique établie par Malinowski de partir des situations quotidiennes observées par l'ethnographe. Cette démarche inspirera nombre de travaux, développant l'analyse situationnelle et la méthode de l'étude de cas approfondie (*extended case*), notamment ceux de James Clyde Mitchell (1996) ou Victor Turner (1957).

Faute de place, nous ne donnons ici la traduction que de la première partie de l'article (1940a), qui porte sur la description et l'interprétation des événements auxquels assista Gluckman le 7 janvier 1938. Pour Gluckman, celle-ci était indissociable de la seconde partie, publiée quelques mois plus tard (1940b). Celle-ci change d'échelle interprétative : elle situe les interactions observées autour du pont comme le produit de processus de transformation sur le temps long et,

dans une perspective marxiste, comme un effet de l'intégration dans le système capitaliste : « Dans la mesure où le Zouloulouland est une section territoriale du système mondial, son développement est déterminé par les relations structurales au sein du système dans son ensemble. » Gluckman défend l'idée que comprendre le changement social contemporain implique de reconstituer non pas l'évolution des coutumes zouloues, mais le développement depuis le XVIII^e siècle de la « communauté zoulou-Blanche ». Il analyse les transformations au cours du temps dans le système d'équilibre des forces, prenant en compte à la fois les logiques indigènes et le poids croissant des Européens (Boers et Britanniques) dans le jeu politique et économique. Ce processus aboutit à « la création d'un nouveau champ de relations entre Blancs et Noirs qui engendre de nouvelles formes de conflit et de coopération ».

Enfin, dans une troisième partie (1942), Gluckman s'efforcera de proposer une approche théorique des processus de changement social, qu'il interprète comme des « relations invariables entre événements dans des systèmes qui changent ».

Les notes (en particulier la note 3) et le corpus de références permettent de reconstituer l'univers de discussion dans lequel s'inscrit Gluckman. On y retrouve notamment les noms des enseignants de Gluckman à Witswatersrand (comme Winifred Hoernlé ou Isaac Schapera), d'autres jeunes anthropologues sud-africains (Meyer Fortes ou Hilda Kuper), et plus généralement ceux de la nouvelle anthropologie sociale britannique, à commencer par Malinowski, dont Gluckman a suivi le séminaire à la LSE (London School of Economics and Political Science) et surtout Edward Evans-Pritchard. L'article de Gluckman est explicitement une contribution au débat alors très vif sur l'analyse du « contact culturel » en configuration coloniale, initié par

Malinowski (1930). Gluckman discute les contributions réunies par Lucy Mair dans *Methods of study of culture contact in Africa* (1938) qui s'efforcent de formuler les nouveaux outils et concepts nécessaires aux recherches sur les transformations sociales alors en cours en Afrique, réalisées sous l'égide de l'International Institute of African Languages and Cultures. Il prend à partie Malinowski (1938), critique développée ultérieurement (1949), mais reprend une proposition de Meyer Fortes : « Pour collecter des données de terrain afin d'analyser le contact culturel, l'anthropologue doit [...] "travailler avec des communautés plutôt qu'avec des coutumes. Son unité d'observation doit être [...] une unité de participation commune à la vie quotidienne politique, économique et sociale". »

C'est dans la définition de la « communauté » que va résider une innovation majeure.

Le texte fut originellement publié dans la revue *Bantu Studies*, créée en 1921². Comme l'indique son sous-titre, *A Journal devoted to the Scientific Study of Bantu, Hottentot and Bushman*, il s'agissait de promouvoir l'étude ethnologique et linguistique des populations africaines dans l'idée de faire advenir une politique appuyée sur la science. Gluckman (1937) y avait lui-même publié, avant de partir sur le terrain, un article de facture ethnologique classique sur les rites et croyances associés à la mort chez les Bantous. L'article de 1940 effectue une rupture radicale avec cette perspective.

Dans le contexte sud-africain, la remise en cause du cadre conceptuel de l'ethnie a une portée non seulement épistémique, mais directement politique. L'anthropologie culturelle joua un rôle non négligeable dans la construction d'une « politique de la différence » en Afrique du Sud en donnant une caution scientifique à l'idée d'une altérité des Bantous (Kuper 2000). Cocks (2001) suggère de façon convaincante que « le Pont »

est une réponse ethnographique aux mises en cause violentes de l'historien sud-africain Hugh Macmillan, qui accuse l'anthropologie, en mettant l'accent sur la différence culturelle, de fournir des armes aux partisans de la politique de ségrégation (Macmillan 1991 ; De L'Estoile 1997). La critique de l'anthropologie essentialiste sous-tend la démarche de Gluckman : « Certains Zoulous, mieux formés, tendent à retourner vers d'anciennes coutumes, ce qui semble un retour en arrière : ceci est encouragé par l'administration comme faisant partie de la politique de ségrégation et de développement parallèle, et a produit une anthropologie sociale qui enregistre la vitalité de la culture indigène sans s'interroger sur ses causes » (1940b : 165). À l'inverse, Gluckman relie le phénomène de « renaissance » de la culture zouloue, marqué en particulier par la création en 1924 de l'Inkatha et en 1937 de la Zulu Cultural Society, aux obstacles à la promotion sociale rencontrés par les Zoulous du fait de la « barrière de couleur ».

L'enquête de Gluckman au Zouloulund a lieu dans un contexte politique conflictuel en Afrique du Sud. Hertzog, leader du Parti national à dominante *afrikaner*, Premier ministre depuis 1934, poursuit une politique de ségrégation et de restriction du droit de vote des Noirs préfigurant ce qui deviendra officiellement en 1950 la politique d'*apartheid*. Pourtant, Gluckman découvre progressivement sur le terrain la complexité des relations coloniales :

« Je conclus d'abord que l'opposition et l'hostilité étaient totales. Mais en assistant aux séances du tribunal des chefs, aux assemblées tribales et aux réunions au quartier général du *Commissioner*, je devins progressivement conscient également de l'importance de l'élément de coopération et de cohésion. Le chef et le commissaire étaient opposés, mais dans l'administration quotidienne ils travaillaient fort bien ensemble » (Gluckman

1963 : 157). Ainsi, la description de l'assemblée tribale met en évidence le fait que l'administrateur est devenu un des principaux acteurs du jeu politique zoulou.

L'originalité du « Pont » apparaît clairement si on le compare à un texte rédigé juste auparavant par Gluckman (1964), sa contribution à *African Political Systems*, projet comparatif qui se veut explicitement une contribution à une anthropologie conçue comme « science naturelle des sociétés humaines », comme l'affirme Alfred Reginald Radcliffe-Brown dans la préface. Gluckman y propose une description synthétique des traits structuraux de l'organisation politique zouloue, même si la section finale du chapitre est consacrée aux modifications sous l'effet de la domination coloniale.

Comme le souligne le début de l'article, celui-ci constitue donc une prise de position à la fois politique et scientifique dans le débat sur la nature de l'Union sud-africaine. Gluckman illustre la proposition qu'elle constitue « un seul système social » (*single social system*), et non la juxtaposition de races ou de cultures diverses (Macmillan 1991 ; Kuper 2000). Le titre de la première partie, « l'organisation sociale du Zululand moderne », peut pourtant sembler banal. L'originalité de Gluckman consiste précisément à appliquer une analyse alors en train de devenir classique dans la nouvelle anthropologie sociale britannique à un objet inédit, produisant ainsi un puissant effet scientifique et politique. En effet, l'unité d'analyse n'est plus ici, comme dans une perspective ethnologique classique, la tribu ou la culture zouloue, mais une unité administrative définie dans le système colonial, le Zouloulund (pays zoulou). Gluckman reprend l'interrogation sur la cohésion des sociétés africaines sous l'impact de la colonisation, qui sous-tend alors toutes les études sur l'organisation sociale, en l'appliquant désormais à la société coloniale elle-même. Cela revient à nier la

possibilité d'étudier une « communauté » indigène comme une entité isolable, autonome, ce qui précisément était la fiction que voulaient établir les partisans de la ségrégation et du « développement séparé ». Ce que fait Gluckman, c'est, par la description des interactions, de montrer qu'en réalité il y a un unique système d'interdépendance, même si c'est en même temps une relation de conflit.

De même, au lieu d'insister sur les seules différences entre Noirs et Blancs, Gluckman met en évidence les tensions au sein des deux groupes de couleur en présence. Ainsi, il souligne les contradictions dans la politique de l'administration avec, d'un côté, la mise en place d'une politique nouvelle de « développement indigène » et, d'un autre, les pressions exercées par la demande de main-d'œuvre pour les mines.

Pour éclairer ces contradictions, Gluckman analyse la pluralité des relations dans lesquelles chaque individu est impliqué, suggérant une piste féconde pour éclairer les situations de pluri-appartenance. La notion de sélection situationnelle, empruntée à Evans-Pritchard, lui permet d'analyser l'adoption par le même individu d'attitudes apparemment contradictoires en fonction des contextes d'interaction³ : « l'appartenance variée à des groupes et des relations permet à des individus d'agir selon des valeurs différentes, et même contradictoires, dans la mesure où ils peuvent agir dans des façons socialement normales, rationalisées par la référence aux valeurs qui sont la *raison d'être* du groupe ou de la relation dont ils font partie quand ils agissent dans une situation donnée » (1940b : 169).

Du point de vue politique, l'existence de relations multiples au sein et entre les groupes tend à contrebalancer les tensions qui génèrent un risque de fission : « Au sein d'un système politique, un individu (ou un groupe) peut avoir des rôles dans différentes organisations de telle sorte que le conflit se

centre sur sa personne (ou le groupe). Dans une certaine mesure, cela résout les conflits, car quand coopération et opposition sont représentées par des individus différents, des fractures ouvertes sont plus probables. » (*ibid.*: 166)

Au début des années 1970, afin d'expliquer la persistance de l'Union sud-africaine (par contraste avec la décolonisation du reste du continent africain), en dépit du fort antagonisme qui marque les relations entre Blancs et Noirs, Gluckman reprend son analyse en soulignant l'émergence « d'intérêts communs », qui n'excluent pas le conflit, mais tendent à empêcher la rupture précisément dans la mesure où l'interdépendance est source de cohésion : « Dans les zones rurales, un degré considérable d'intérêt commun et de consensus sur les valeurs se développait, à certains niveaux, entre les membres des tribus et les Blancs qui étaient autorisés dans leurs territoires : fonctionnaires de l'administration, aides techniques et missionnaires » (Gluckman 1971 : 153).

Gluckman suggère que l'anthropologue est particulièrement sensible à cette multiplicité de relations dans la mesure où il y est lui-même impliqué. Comme le montre son récit, ce qui caractérise l'anthropologue, c'est précisément, comme le missionnaire, de pouvoir circuler entre ces différents mondes. De fait, l'ethnographe occupe une position d'intermédiaire entre le monde des Européens, auquel il appartient de par son origine et sa trajectoire, et le monde africain, auquel il se

mêle de façon provisoire pour un temps plus ou moins long.

Cette situation ambiguë dans le système colonial ne va pas sans difficulté : alors qu'il demande à retourner sur le terrain en 1939, Gluckman n'obtient pas l'autorisation du Chief Native Commissioner, notamment suite à l'opposition d'un des personnages évoqués ici, le régent Mshiyeni. Celui-ci dénonce à l'administration le fait que Gluckman « demande toujours aux gens comment ils sont traités, s'ils sont surtaxés, s'ils sont opprimés, et si les chefs et les *Indunas* apprécient la sensation d'être soumis au pouvoir européen » et le soupçonne de sympathies communistes⁴. De même, l'administrateur de Nongoma note avec réprobation qu'il « s'est rabaissé au niveau des indigènes » en vivant dans une hutte et se mettant au régime alimentaire indigène.

Quelques années plus tard, Gluckman se montrera suffisamment lucide pour comprendre que son opposition au système colonial ne suffisait pas à lui gagner la confiance aveugle de ses interlocuteurs : « De toute façon, je n'étais qu'un Blanc de plus, avec un motif de profit bien dissimulé derrière mon intérêt pour eux et mon amitié avec eux », ajoutant non sans ironie : « s'ils connaissaient ma situation présente, ils penseraient avoir eu raison » (Gluckman 1963 : 157).

Par bien des aspects, cette réflexion sur la situation de l'ethnographe, faisant le pont entre des mondes à la fois différents et en relation (*go-between* au sens littéral), est toujours actuelle.

Ouvrages cités

COCKS, Paul. 2001. « Max Gluckman and the Critique of Segregation in South African Anthropology, 1921-1940 », *Journal of Southern African Studies*, vol. 27, n° 4 : 739-756.

DE L'ESTOILE, Benoît. 1997. « Au nom des "vrais Africains". Les élites africaines scolarisées face à l'anthropologie (1930-1950) », *Terrain*, n° 28 : 87-102.

EVANS-PRITCHARD, Edward E. 1972 [1937]. *Sorcellerie, Oracles et Magie chez les Azandé*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines), (éd. orig., *Witchcraft, Oracles and Magic among the Azande*. Oxford, Clarendon Press).

GLUCKMAN, Max. 1937. « Mortuary customs and the Belief in Survival after Death among the South-Eastern Bantu », *Bantu Studies*, n° 11: 117-136.

— 1940a. « Analysis of a Social Situation in Modern Zululand. A. The social organization of modern Zululand », *Bantu Studies*, vol. 14, mars: 1-29.

— 1940b. « Analysis of a Social Situation in Modern Zululand. B. Social Change in Zululand », *Bantu Studies*, vol. 14, juin: 147-174.

— 1942. « Some Processes of Social Change Illustrated with Zululand Data », *African Studies*, vol. 1, n° 4: 243-260.

— 1945. « The Seven Year Research Plan of the Rhodes-Livingstone Institute, Human Problems in British in Central Africa », *Rhodes-Livingstone Journal*, décembre: 1-32.

— 1949. « Malinowski's functional analysis of social change », in M. Gluckman, *Malinowski's Sociological Theories. Rhodes-Livingstone Institute Papers n° 16*. Livingstone, Northern Rhodesia, Rhodes-Livingstone: **PP???**

— 1963. *Custom and Conflict in Africa*. Oxford, Blackwell.

— 1964 [1940]. « Le Royaume des Zoulou d'Afrique du Sud », in Meyer Fortes et Edward E. Evans-Pritchard (éd.), *Systèmes politiques africains*, Paris, Puf (Études ethnographiques), (éd. orig., *African Political Systems*. Oxford, Clarendon Press): 21-???

— 1971. « Tribalism, Ruralism and Urbanism in South and Central Africa », in Victor Turner (éd.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. 3: *Profiles of Change: African Society and Colonial Rule*. Cambridge, Cambridge University Press: 127-165.

KUPER, Adam. 2000. « Comment nommer les éléments? Les catégories anthropologiques en Afrique du Sud », *Revue de Synthèse*, vol. 121, n° 3-4, « Anthropologies, États, Populations »: 265-290.

MACMILLAN, Hugh. 1991. « Paralyzed Conservatives: W. M. Macmillan, the Social Scientists and the Common Society », in Hugh Macmillan et Shula Marks (éd.), *Africa and empire: W. M. Macmillan, Historian and social critic*. Aldershot, Gower: 72-90.

— 1995. « Return to the Malungwana Drift—Max Gluckman, the Zulu Nation and the Common Society », *African Affairs*, vol. 94, n° 374: 39-65.

MAIR, Lucy P. (éd.). 1938. *Methods of Study of Culture Contact in Africa*. Londres, Oxford University Press.

MALINOWSKI, Bronislaw. 1930.

« The rationalisation of Anthropology and Administration », *Africa*, vol. 3, n° 4: 405-430 [Trad. fran., Benoit de L'Estoile. 1994. « L'anthropologue face au monde moderne: Malinowski et la rationalisation de l'anthropologie et de l'administration », *Genèses*, n° 17: 140-163].

— 1938. « Introductory Essay on the Anthropology of changing African cultures », in L. P. Mair (éd.): vii-xxxviii.

MITCHELL, James C. 1996 [1956]. « La danse du Kalela », *Enquête*, n° 4, (éd. orig., *The Kalela dance*. Manchester, Manchester University Press): 213-243.

SCHUMAKER, Lyn. 2001. *Africanizing Anthropology. Fieldwork, networks, and the making of cultural knowledge in Central Africa*. Durham, Duke University Press.

TURNER, Victor W. 1957. *Schism and Continuity in an African Society. A Study of Ndemba Village Life*. Manchester, Manchester University Press.

WERBNER, Richard P. (1984). « The Manchester School in South-Central Africa », *Annual Review of Anthropology*, vol. 13: 157-185.

Notes

* Je remercie Dick Werbner qui m'a permis de contacter Peter et Jake Gluckman. Je remercie également Yann Tholoniât qui, il y a déjà fort longtemps, a traduit ce texte, me donnant ainsi l'opportunité de le faire découvrir année après année à des étudiants enthousiastes.

1. Publié en 1940 dans la revue sud-africaine *Bantu Studies*, l'article fut republié en 1958 dans la collection des Rhodes-Livingstone Papers, n° 28. Cet article, dont on sent à la lecture qu'il a été écrit dans une sorte de fièvre, est foisonnant. Nombre de remarques, dans le texte ou en note, ouvrent des pistes qui seront développées par Gluckman lui-même ou au sein de l'école de Manchester. Il a donné lieu à une littérature secondaire considérable que je ne peux

évoquer ici. Je m'appuie en particulier sur le texte fort utile de Hugh Macmillan (1995), qui donne une bonne synthèse du contexte, malgré son adhésion enthousiaste au point de vue de Gluckman. Voir aussi Cocks 2001.

2. Elle prend en 1941 le nom de *African Studies*.

3. Evans-Pritchard (1972) développe la notion de « sélection situationnelle » à propos de la sorcellerie zandé.

4. Macmillan 1995 : 42. De fait, les soupçons de Mshiyeni étaient fondés : Gluckman est alors devenu membre du Parti communiste sud-africain, dont sa future épouse était déjà membre (*ibid* : 51).

Analyse d'une situation sociale dans le Zouloulund moderne*

Max Gluckman.

Première partie. L'organisation sociale du Zouloulund moderne

1. Introduction

L'Union d'Afrique du Sud est un État national peuplé de 2 003 512 Blancs, de 6 597 241 Noirs et divers autres groupes de couleur¹. Ils ne forment pas une communauté homogène, car le principe fondamental de l'État est la séparation entre groupes de couleur de statut différent. Le système social de l'Union consiste en grande partie dans les relations d'interdépendance entre groupes de couleur et au sein de groupes de couleur, en tant que tels.

Dans cet article, j'étudie les relations entre les Noirs et les Blancs dans le Zouloulund du Nord, où j'ai travaillé pendant seize mois, de 1936 à 1938². Environ deux cinquièmes

* Genèses remercie Peter et Jake Gluckman d'avoir autorisé la publication de cette traduction.

1. Soit 767 984 Eurafriains-Eurasiens (de couleurs) ; 219 928 Asiatiques. Les chiffres proviennent du recensement de 1936, Rapport préliminaire U. G. 50 / 1936.

2. Recherches financées par le Bureau national de l'éducation et de la recherche sociale du Département de l'éducation de l'Union (Fonds Carnegie), que je remercie de leur soutien. J'ai travaillé dans les districts de Nongoma, Mahlabatini, Hlabisa, Ubombo, Ingwavuma, Ngotshe et Vryheid (voir une carte de l'Afrique du Sud).

des Noirs de l'Union résident dans des quartiers qui leur sont réservés et qui sont dispersés sur l'ensemble du territoire. Seules certaines catégories d'Européens (les administrateurs, les employés des services techniques, les missionnaires, les négociants, les agents recruteurs) vivent dans ces réserves. De celles-ci, les Noirs émigrent pour aller travailler au service de fermiers blancs, d'industriels ou de propriétaires terriens, puis ils retournent chez eux. Chaque réserve de Noirs entretient des relations étroites sur le plan économique, politique, ainsi que dans d'autres domaines, avec le reste de la communauté des Noirs et des Blancs de l'Union. Par conséquent, dans chacune d'elles, les problèmes structureaux conduisent d'abord à étudier comment et dans quelle mesure la réserve s'intègre au système social de l'Union; quels sont, en son sein, les rapports entre Noirs et Blancs; et de quelle manière ces relations sont affectées par la structure de chaque groupe de couleur, et affectent celle-ci en retour.

Dans le Zouloulund du Nord, je me suis intéressé à une section territoriale précise du système social de l'Union et j'ai montré les rapports de celle-ci avec l'ensemble du système; le schéma qui en ressort serait probablement identique dans n'importe quelle autre réserve de l'Union³. De plus, ce schéma présente des analogies avec d'autres secteurs au sein d'États hétérogènes où des groupes (raciaux, politiques et économiques) socialement dominés vivent séparés, tout en étant en relation avec des groupes dominants. Dans cet article, il ne s'agit pas de faire une étude comparative, mais d'indiquer le cadre plus général des problèmes qui m'importent.

Comme point de départ de mon étude, je décris une série d'événements tels que je les ai consignés au cours d'une journée. Les situations sociales représentent une part importante de la matière première de l'anthropologue. Ce sont les événements qu'il observe, et à partir de ceux-ci et de leurs rapports réciproques dans une société donnée, il déduit la structure sociale, les relations, les institutions, etc., de cette société. C'est grâce à ces événements, et à de nouvelles situations, qu'il doit vérifier la validité de ses généralisations. Comme mon approche des problèmes sociologiques de l'Afrique moderne n'a pas encore été entreprise pour analyser ce qu'on appelle «contact entre cultures» (*culture contact*), je vais présenter en détail mon matériau, grâce auquel cette approche pourra être éventuellement critiquée⁴. J'ai choisi à dessein dans mes carnets de terrain ces événements particuliers parce qu'ils illustrent admirablement les phénomènes que je vais à présent tenter de montrer; mais j'aurais pu tout aussi bien sélectionner d'autres événements ou citer des exemples quotidiens de la vie du Zouloulund moderne. Afin que la force de mon propos puisse être mieux évaluée, je décris les événements tels que je les ai consi-

3. Je souhaite indiquer ici que les recherches de M^{me} Hilda Kuper dans le Swaziland, le territoire limitrophe sous protection britannique, présentent de nombreuses similitudes avec mon travail. J'exprime ma reconnaissance, ainsi que ma dette, envers M^{me} Kuper, avec laquelle j'ai discuté de nos résultats en détail. Je ne puis indiquer point par point ce dont je lui suis redevable. Ma dette la plus importante va aux professeurs Edward Evans-Pritchard et Meyer Fortes. M. Godfrey Wilson, M^{me} A. W. Hoernlé et le professeur Schapera ont fait bénéficier une première version de cet article de leurs critiques.

4. Cette technique a bien entendu été largement employée par d'autres anthropologues; voir la note 21.

gnés, au lieu d'importer dans ma description la forme de la situation telle que je la connaissais en partant de la structure d'ensemble du Zouloulund moderne.

2. *Les situations sociales*

En 1938, je vivais dans le domaine (*homestead*) de Matolana Ndwandwe, représentant du chef⁵, à vingt kilomètres (13 *miles*) environ de la résidence du magistrat [administrateur ayant des fonctions exécutives et judiciaires] européen et du village de Nongoma, et à trois kilomètres de l'entrepôt de Mapopoma. Le 7 janvier, je me réveillai à l'aube et, accompagné de Matolana et de mon domestique Richard Ntombela qui habite dans le domaine à environ un kilomètre d'ici, je me préparai à partir pour Nongoma, afin d'assister dans la matinée à l'inauguration d'un pont dans le district voisin de Mahlabatini, et dans l'après-midi à une réunion du district avec le magistrat de Nongoma. Richard, un chrétien qui habite avec trois frères païens, vint revêtu de ses plus beaux habits européens. Il est le « fils » de Matolana, car la mère de son père était la sœur du père de Matolana; et c'est lui qui prépara le costume de Matolana pour les cérémonies officielles – veste d'uniforme kaki, bretelles de monte, bottes et guêtres de cuir. Alors que nous étions sur le point de quitter son domaine, notre départ fut retardé par l'arrivée d'un policier de l'administration zouloue en uniforme, poussant sa bicyclette et accompagné d'un prisonnier portant menottes, inconnu dans notre district, qui était accusé d'avoir volé des moutons ailleurs. Le policier et le prisonnier nous saluèrent, Matolana et moi, et nous rendîmes au policier, qui est un membre de la branche collatérale de la famille royale zouloue, les salutations dues à un prince (*umtwana*). Il raconta ensuite à Matolana la manière dont il avait arrêté le prisonnier avec l'aide d'un des policiers privés⁶ de Matolana. Matolana gronda le prisonnier, en disant qu'il ne voulait pas de canailles (*izigebengu*) dans son district, puis il se tourna vers le policier et critiqua l'administration qui attendait de lui et de sa police privée qu'ils l'assistent dans l'arrestation des personnes dangereuses, mais qui ne le payait nullement pour son travail, et refusait de dédommager les personnes à charge si l'un d'entre eux était tué. Il souligna ensuite que lui-même, qui avait travaillé de nombreuses heures à faire respecter la loi au nom de l'administration, ne recevait aucun salaire; et il avait bien envie de renoncer à ce travail et de retourner travailler à la mine où il gagnait autrefois dix livres par mois comme porion.

Le policier s'en alla avec le prisonnier. Nous prîmes ma voiture pour nous rendre à Nongoma. Nous nous arrêtâmes en chemin pour prendre à bord un vieil homme qui est à la tête d'une secte chrétienne qu'il a fondée lui-même, et pour laquelle il a fait

5. Matolana est le représentant du roi zoulou (qui n'était alors légalement que le chef de la petite tribu Usuthu), dans le sous-district de Kwadabazi (Mapopoma); son rôle est reconnu par l'administration, et il a le droit de juger les affaires civiles. Ses décisions, après avoir été enregistrées par le magistrat, seront, si nécessaire, mises en pratique par le représentant du tribunal de l'administration. Il est l'un des plus importants conseillers du roi.

6. Nommé par Matolana avec l'approbation du magistrat et du roi zoulou. Ils perçoivent une petite partie des honoraires de la cour.

construire une église dans son domaine. Il se considère comme incarnant le sommet de la hiérarchie de son église, mais sa congrégation, qui n'est pas reconnue par l'administration, est perçue par le peuple comme faisant partie des Sionistes, une grande église séparatiste indigène⁷. Il se rendait à Nongoma pour assister à la réunion de l'après-midi en tant que représentant du district de Mapopoma, fonction qu'il remplit à la fois en raison de son âge, et en tant que chef d'un des groupes religieux locaux. Tout le monde peut assister à ces réunions et intervenir, mais il y a des représentants qui sont désignés pour cela par les petits districts. Nous nous séparâmes à l'hôtel de Nongoma; les trois Zoulous allèrent dans les cuisines pour un petit-déjeuner à mes frais, tandis que j'allais prendre un bain, puis mon petit-déjeuner. Je m'assis à une table où se trouvait L. W. Rossiter, le chef du Département vétérinaire de l'administration pour les cinq districts du Zouloulund du Nord⁸. Nous discutâmes de l'état des routes et des ventes de bétail des environs organisées par les indigènes. Lui aussi se rendait à l'inauguration du pont car, comme moi, il y portait un intérêt personnel: le pont avait été construit sous la direction de J. Lentzner, ami proche et ancien camarade d'école commun, qui faisait partie de l'équipe d'ingénieurs du Département des affaires indigènes. Le chef du Département vétérinaire offrit de nous conduire dans sa voiture, Matolana, Richard et moi, jusqu'au pont; lui-même n'amenait qu'un de ses domestiques indigènes avec lui. Par mon entremise, il avait déjà des relations amicales avec Matolana et Richard. Je me rendis aux cuisines pour les avvertir que nous partions avec le chef du Département vétérinaire, et je m'attardai quelques instants pour discuter avec eux et les domestiques zoulous de l'hôtel. En sortant, nous retrouvâmes le chef du Département vétérinaire; tous échangèrent des salutations et des questions polies au sujet de leur santé respective, et Matolana émit un certain nombre de plaintes (pour lesquelles il est connu auprès des administrateurs) au sujet de la désinfection du bétail. La plupart des plaintes étaient injustifiées du point de vue technique. Le chef du Département vétérinaire et moi prîmes place à l'avant de la voiture, et les trois Zoulous à l'arrière⁹.

L'importance de la cérémonie d'inauguration de ce pont résidait dans le fait que c'était le premier pont construit au Zouloulund par le Département des affaires indigènes, dans le cadre des nouveaux projets de développement des territoires indigènes. Le pont était inauguré par H. C. Lugg, commissaire en chef pour les Indigènes (*Native Chief Commissioner*; par la suite CCI) pour le Zululand et le Natal¹⁰. Il avait été construit par-dessus l'Umfolosi noir à la hauteur du banc de sable de Malungwana, dans la juridic-

7. Répandue dans le Zululand, le Natal, le Swaziland et peut-être ailleurs.

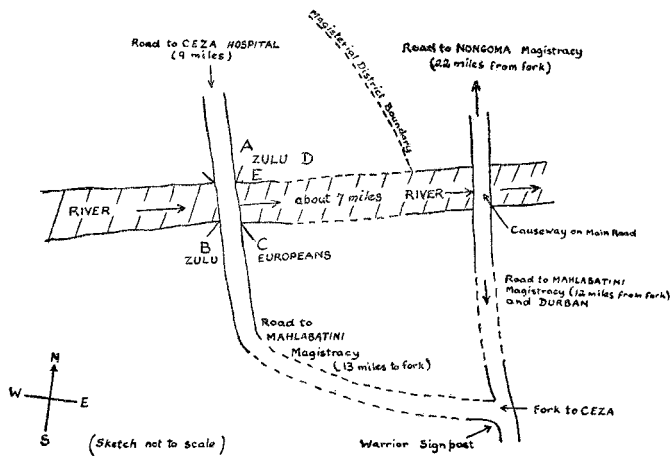
8. Le chef du Département vétérinaire est un fonctionnaire du Département de l'agriculture, et non des Affaires indigènes, et est indépendant des fonctionnaires des affaires indigènes.

9. Le chef du Département vétérinaire est né dans le Swaziland; il parle rapidement un zoulou créolisé avec une forte tendance à la prononciation swazie.

10. Pour son statut, voir Roger, *Native Administration in South Africa*. Dépendant du ministre des Affaires indigènes de l'Union, il dirige le Département des affaires indigènes dans le Zululand et le Natal. De lui dépendent les commissaires indigènes (qui sont aussi les magistrats) de chacun des districts dans lesquels sont divisés le Natal et le Zululand.

tion de Mahlabatini, sur une route secondaire menant à l'hôpital de la mission suédoise de Ceza, à quelques kilomètres en amont de l'endroit où la route principale allant de Durban à Nongoma croise la rivière sur une digue en béton. Le cours de l'Umfolosi noir monte rapidement lors de fortes pluies (parfois jusqu'à six mètres), et devient impraticable. L'objectif principal du pont, qui est peu élevé (1,5 mètres), est de permettre au magistrat de Mahlabatini d'avoir accès à la partie de son district qui se trouve de l'autre côté de la rivière, lorsque celle-ci est légèrement en crue. Le pont rend aussi possible l'accès à l'hôpital de Ceza, renommé parmi les Zoulous pour la qualité des services de sa maternité; les femmes font parfois plus de cent kilomètres pour venir y accoucher.

Tout en roulant, nous commentâmes, en zoulou, les différents endroits que nous traversions. Je n'ai noté de notre conversation que la question posée par le chef du Département vétérinaire à Matolana, sur la nature de la loi zouloue qui punit l'adultère, car l'un de ses serviteurs zoulous était poursuivi par la police du fait qu'il vivait avec la femme d'un autre homme, bien qu'il ignorât qu'elle fût mariée. À l'endroit où la route bifurque vers Ceza, le magistrat de Mahlabatani avait fait poster un Zoulou en grande tenue de guerrier afin de diriger les visiteurs. Sur la route secondaire, nous dépassâmes la voiture du chef Mshiyeni, régent de la maison royale zouloue, qui se rendait au pont depuis sa résidence située dans le district de Nongoma. Les Zoulous dans la voiture lui firent le salut royal, et nous le saluâmes simplement. Son chauffeur conduisait le véhicule, et il était accompagné d'un aide de camp en armes et en uniforme, et d'un autre courtisan.



croquis des lieux

Le pont se trouve sur un banc de sable, entre des rives assez raides. Quand nous arrivâmes, un grand nombre de Zoulous était rassemblé sur chaque rive; sur la rive sud, d'un côté de la route, se trouvait un abri où se tenaient la plupart des Européens. Ils avaient

été invités par le magistrat local, et parmi eux se trouvaient : le personnel administratif de Mahlabatini ; le magistrat, son adjoint et le représentant de la justice de Nongoma ; le chirurgien du district ; les missionnaires et le personnel de l'hôpital ; des commerçants et des agents recruteurs ; des fonctionnaires de police et des techniciens ; et plusieurs Européens ayant des intérêts dans le district, parmi lesquels C. Adams, commissaire-priseur des ventes de bétail dans les districts de Nongoma et de Hlabisa. Nombre d'entre eux étaient accompagnés de leur épouse. Le CCI et Lentzner, ainsi qu'un délégué du Département de la voirie de la province du Natal, arrivèrent plus tard. Parmi les Zoulous présents, on comptait des chefs de tribus, des chefs des environs et leurs représentants ; les hommes qui avaient construit le pont ; la police de l'administration ; Gilbert Mkhize, le greffier indigène du magistrat de Mahlabatini ; et des Zoulous du district voisin. Au total étaient présents environ vingt-quatre Européens et environ quatre cents Zoulous.

Des arches faites de branchages avaient été érigées à chaque bout du pont, et à l'extrémité sud avait été tendu un ruban, que le CCI devait rompre avec sa voiture. Au pied de cette arche se tenait un guerrier en tenue de combat, montant la garde. Comme c'était un *induna*¹¹ des environs, le chef du Département vétérinaire s'entretint avec lui d'affaires concernant la désinfection du bétail dans la région, et il nous présenta l'un à l'autre, de façon à ce que je puisse lui parler de mon travail, et requérir son assistance. Le chef du Département vétérinaire et moi fûmes invités à prendre part aux conversations de divers Européens, tandis que nos Zoulous rejoignaient le groupe des indigènes. Matolana fut accueilli avec le respect dû à un conseiller important du régent. Quand le régent arriva, on lui fit le salut royal, et il rejoignit ses sujets, rassemblant rapidement autour de lui une petite cour de gens importants. Le CCI arriva ensuite ; il salua Mshiyeni et Matolana, s'enquit de la goutte de ce dernier, et s'entretint avec eux (à ce que je compris) d'affaires zouloues. Il alla ensuite saluer les Européens. L'inauguration fut différée à cause de Lentzner, qui était en retard.

Vers 11 h 30 ce matin, le groupe des Zoulous qui avaient construit le pont s'était rassemblé à l'extrémité nord du pont. Ils n'arboraient pas une tenue guerrière au grand complet, mais portaient des bâtons et des boucliers. Les Zoulous importants étaient presque tous en tenues de cavalier à l'européenne, mais le roi portait un complet veston ; les gens ordinaires portaient un mélange bigarré de vêtements zoulous et européens¹². Le groupe des guerriers en armes défila sur le pont jusqu'à l'arche sud où ils s'arrêtèrent. Ils présentèrent le salut royal zoulou, *Bayete*, au CCI, puis ils se tournèrent vers le régent et le saluèrent. Tous deux rendirent le salut en levant le bras droit. Les hommes commencèrent à chanter le *ihubo* (chant tribal) du clan des Butelezi (le clan du chef local, qui était le principal conseiller du régent zoulou), mais le régent les interrompit. La cérémonie

11. C'est-à-dire un fonctionnaire politique subalterne ; j'utilise le terme dans la mesure où il est utilisé dans la législation de l'administration, et tel qu'il fait partie du vocabulaire en Afrique du Sud.

12. Les chrétiens ne portent que des vêtements européens ; les païens portent généralement une chemise et parfois un manteau par-dessus une gaine en peau (*ibeshu* = gaine en peau, païen).

commença alors avec un hymne en anglais, dirigé par un missionnaire de la mission suédoise de Ceza. Tous les Zoulous, y compris les païens, se mirent alors debout et retirèrent leur chapeau. M. Phipson, le magistrat de Mahlabatini, fit ensuite un discours en anglais, qui fut traduit en zoulou, phrase par phrase, par son secrétaire zoulou, Mkhize¹³. Il souhaita la bienvenue à tous et remercia tout particulièrement les Zoulous de s'être rassemblés pour l'inauguration; il félicita les ingénieurs et les ouvriers zoulous sur le pont et souligna l'importance que celui-ci allait représenter pour le district. Puis il présenta le CCI. Ce dernier (qui connaît bien la langue et les coutumes zouloues) parla d'abord en anglais pour les Européens, puis en zoulou pour les Zoulous, sur le thème de l'importance du pont; il souligna que ce n'était qu'un exemple parmi d'autres de ce que l'administration accomplissait pour développer les réserves zouloues. Le représentant du Département de la voirie de la province parla brièvement et dit que son département n'avait jamais cru qu'un pont de faible hauteur pourrait résister aux crues de l'Umfolosi, bien qu'on les ait vivement engagés à en faire construire un; il félicita les ingénieurs du Département des affaires indigènes sur le pont qui, bien que construit à faible coût, avait déjà résisté sous 1,5 mètres d'eau; et il ajouta que le département de la province allait entreprendre la construction d'un pont surélevé sur la route principale¹⁴. Adams, un résident de longue date au Zoulouland, prit ensuite la parole, en anglais et en zoulou, mais ce qu'il dit avait peu d'intérêt. Le discours de clôture fut prononcé par le régent Mshiyeni, en zoulou, traduit en anglais phrase par phrase par Mkhize. Mshiyeni remercia l'administration pour le travail qu'il accomplissait dans le Zululand, et ajouta que le pont leur permettrait de traverser la rivière en crue et à leurs femmes de se rendre aisément à l'hôpital de Ceza pour avoir leurs enfants; il prit toutefois à partie l'administration en lui demandant de ne pas oublier la route principale où la rivière lui avait souvent coupé le chemin, et d'y faire construire un pont. Il annonça que l'administration donnait une vache au peuple, et que le CCI avait dit qu'ils devaient verser la bile au pied du pont selon la coutume zouloue¹⁵, pour porter chance et garantir la sécurité des enfants quand ceux-ci le traverseraient. Les Zoulous rirent et applaudirent ces paroles. Le régent conclut, et un salut royal lui fut rendu par les Zoulous qui, suivant l'exemple des Européens, avaient applaudi les autres discours. Le CCI monta dans sa voiture et, conduit par des guerriers chantant le *ihubo butelezi*, traversa le pont; il fut suivi par les voitures d'un certain nombre d'autres Européens et de celle du régent, sans ordre précis. Le régent demanda aux Zoulous de pousser trois vivats (hourras, en zoulou, *hule*). Les voitures firent demi-tour sur l'autre rive et, toujours précédées par les guerriers, retraversèrent le pont; à ce moment elles furent arrêtées par un fonctionnaire européen de la magistrature qui souhaitait les photographier. Tous les Zoulous présents chantaient le *ihubo butelezi*.

13. Je ne peux pas reproduire en détail son discours, pas plus que ceux qui suivront, car il ne m'a été possible de prendre des notes que beaucoup plus tard dans la journée ; c'est pourquoi je ne mentionne ici que les points les plus importants.

14. Les routes principales, et les ponts qui en dépendent, sont entretenus par la Province, les routes secondaires dans les territoires indigènes sont entretenues par le Département des affaires indigènes de l'Union.

15. Mshiyeni est chrétien.



Illustration 1. Des Zoulous traversent le pont pour accueillir le commissaire en chef indigène et le régent. Remarquez l'homme en tenue de guerrier montant la garde; le panneau est en anglais.



Illustration 2. . Le CCI prononçant son discours. De gauche à droite : le magistrat de Mahlabatini, le CCI, Matolana, Mkize l'interprète, Mshiyeni, un policier zoulou de l'administration. Cette photo a été prise depuis le groupe européen.



Illustration 3. Des guerriers, chantant le *ihubo*, précèdent les voitures après qu'elles ont fait demi-tour. Remarquez l'homme qui chante avec son bâton levé; au premier plan à gauche, à côté du policier, se tient un *induna* revêtu du costume militaire très apprécié parmi les Zoulous.



Illustration 4. Depuis la route en direction de l'est, la rive nord après l'inauguration. À gauche, autour des poteaux de but, le missionnaire (devant le poteau le plus proche) dirige le chant des hymnes. À l'extrémité de ce groupe, un certain nombre de païens. À droite, du bétail est découpé. Derrière le Zoulou en veste blanche, le vétérinaire en chef qui parle, et le Zoulou en tenue de guerre.]

Les Européens rejoignirent l'abri et prirent du thé et des petits gâteaux. Un missionnaire sortit pour en apporter au régent. Sous l'abri, les Européens évoquaient des affaires d'actualité générale du Zouloulund; je n'ai pas suivi ces discussions car je m'étais rendu sur la rive nord où les Zoulous s'étaient rassemblés. Les Zoulous des environs avaient apporté au régent trois vaches et celles-ci, avec celle offerte par l'administration, furent tuées à coups de fusil sur la rive nord par le régent et son aide de camp au milieu d'une grande effervescence. Le régent ordonna à Matolana de choisir des hommes pour dépecer et découper les animaux afin de les distribuer. Le régent se retira dans un bosquet voisin pour parler avec son peuple et boire de la bière zouloue qu'il avait apportée en grandes quantités. Il fit porter par des jeunes filles quatre pots à bière au CCI qui but un pot et le garda; il dit aux porteuses d'en boire une partie et de les donner ensuite au peuple¹⁶. Ceci est conforme à l'étiquette zouloue.

Le CCI et presque tous les Européens s'en allèrent; la plupart des Zoulous s'étaient regroupés sur la rive nord. Là ils se répartissaient à peu près selon trois groupes. Près du bosquet s'était assis le régent avec ses *indunas* et d'autres *indunas* des environs, tandis que les gens ordinaires se tenaient à l'écart. Ils buvaient de la bière et conversaient en attendant la viande. Juste au-dessus de la berge se tenait un groupe d'hommes qui découpaient rapidement les trois bêtes sous la supervision de Matolana; ils faisaient grand bruit, discutant et criant. Le chef du Département vétérinaire, Lentzner et l'administrateur agricole européen du district les observaient. Derrière eux, plus haut sur la rive, le missionnaire suédois avait rassemblé un certain nombre de chrétiens qui se tenaient alignés et chantaient des hymnes sous sa direction. Dans leur rang, je remarquai quelques païens. Lentzner choisit deux guerriers pour poser à ses côtés pour une photographie sur son pont. Les chants, les bavardages, les discussions et la cuisine continuèrent jusqu'à notre départ; je passai d'un groupe à l'autre à l'exception de celui composé par ceux qui chantaient les hymnes, mais j'ai beaucoup discuté avec Matolana et Matole, le chef Butelezi, que je rencontrai ce jour-là pour la première fois. Matolana devait rester afin d'assister le régent et nous nous mîmes d'accord pour que ce dernier le conduise à la réunion de Nongoma. Nous partîmes avec Richard et le garçon de courses vétérinaire. Le rassemblement autour du pont devait durer toute la journée.

Nous allâmes déjeuner à Nongoma, à nouveau séparés des Zoulous, puis nous nous rendîmes à la magistrature pour la réunion. Deux ou trois cents Zoulous environ étaient présents; des chefs de tribu, des *indunas* et des gens du peuple. Mshiyeni n'étant pas encore arrivé, le début de la réunion fut d'abord repoussé, et finalement le magistrat commença sans lui. Après une discussion générale sur les affaires du district (ventes de bétail, criquets, élevage des meilleurs taureaux)¹⁷, il fut demandé aux membres de deux des tribus du district de se retirer. Il existe trois tribus, (1) les Usuthu, la tribu de la mai-

16. J'ai observé ceci depuis la berge opposée.

17. Ces réunions se tiennent au moins une fois par trimestre, et tous les sujets concernant le district y sont abordés par les fonctionnaires, les chefs et le peuple. Lorsque cela est nécessaire, on convoque aussi des réunions extraordinaires.

son royale, qui constituent les partisans personnels du roi zoulou (aujourd'hui le régent), et c'est uniquement sur eux qu'il a une autorité légale, bien que presque chacune des tribus du Zouloulouland et du Natal reconnaisse son autorité; (2) la tribu des Amateni, dirigée par un des pères classificatoires du roi, qui est une des tribus royales; (3) la tribu des Mandlakazi, qui est dirigée par un prince de la maison zouloue collatérale qui fit sécession avec la maison zouloue lors des guerres civiles qui suivirent la guerre de 1879-1880 entre les Anglais et les Zoulous. On demanda à cette tribu de rester parce que le magistrat désirait s'entretenir avec ses membres des conflits entre factions qui s'étaient produits entre deux sections tribales; le chef Amateni et l'*induna* le plus haut dans la hiérarchie furent autorisés à rester (Mshiyeni, le chef Usuthu, n'était pas encore là), mais le magistrat ne voulait pas que les gens ordinaires d'autres tribus l'entendent réprimander les Mandlakazi¹⁸. C'est ce qu'il fit dans un long discours, en commençant par leur reprocher de ruiner le domaine de Zibebu (*umzi kaZibebu*, c'est-à-dire la tribu du grand prince, Zibebu) et de se mettre dans une situation telle qu'ils doivent vendre leur bétail afin de pouvoir s'acquitter des amendes judiciaires au lieu de nourrir, d'habiller et d'éduquer leurs femmes et leurs enfants¹⁹. Tandis qu'il parlait, Mshiyeni entra, assisté de Matolana, et tous les Mandlakazi se levèrent pour le saluer, ce qui interrompit le discours du magistrat. Mshiyeni le pria d'excuser son retard, et il s'assit avec les autres chefs. Après que le magistrat se fut exprimé encore un certain temps sur le même sujet, il demanda au chef Mandlakazi de s'expliquer, et celui s'exécuta. Il réprimanda ses *indunas* et les princes des sections tribales en querelle, puis il se rassit. Plusieurs *indunas* prirent la parole pour se justifier et rejeter la faute sur les autres. L'un d'entre eux, un homme qui, selon les dires d'autres Zoulous, cherche à s'attirer la faveur du magistrat en vue d'une promotion politique, consacra son discours à louer la sagesse et la mansuétude du magistrat. Un prince de la maison des Mandlakazi, qui est membre de l'une des sections en lutte et qui est aussi un policier de l'administration, se plaignit de ce que l'autre section était soutenue, lors des affrontements, par des membres de la tribu des Usuthu qui habitent près de chez eux, dans le fief de Matolana. Enfin, Mshiyeni prit la parole. Il soumit les *indunas* Mandlakazi à un interrogatoire sévère, leur dit que c'était leur devoir de savoir qui était à l'origine des bagarres et de les faire cesser, et de ne pas permettre que la faute retombât sur tous ceux qui s'étaient battus. Il exhorta les Mandlakazi à ne pas ruiner le «domaine de Zibebu», et ajouta que si les *indunas* ne pouvaient surveiller le pays mieux que cela, ils devaient être déposés. Il nia la charge selon laquelle son peuple avait pris part aux bagarres²⁰. Le magistrat approuva tout ce que le régent avait dit et mit un terme à la réunion.

18. Il me confia cela en privé.

19. La querelle avait surgi d'une insulte minime.

20. Plus tard, il interdit à son peuple d'assister à des mariages Mandlakazi d'où les bagarres étaient parties, et fit aussi promulguer une loi visant à ce que personne ne danse avec des bâtons, de sorte que si une bagarre commençait, nulle blessure ne puisse s'ensuivre.

3. Analyse des situations sociales

J'ai présenté un échantillon typique des données de mon travail de terrain. Il consiste en plusieurs événements qui ont été reliés par ma présence en tant qu'observateur, mais qui se produisirent dans différents endroits du Zouloulund du Nord, et impliquaient différents groupes de gens. À travers ces situations, et en les mettant en relation avec d'autres situations non décrites, j'essaierai de dessiner la structure sociale du Zouloulund moderne. Je les appelle « situations sociales », puisque je les analyse dans leurs rapports avec d'autres situations dans le système social du Zululand.

Tous les événements qui impliquent ou affectent des êtres humains sont socialisés, depuis la pluie et les tremblements de terre, jusqu'à la naissance et la mort, en passant par les repas ou la défécation. Si des cérémonies mortuaires sont accomplies pour un homme, celui-ci est mort socialement; l'initiation rend un jeune socialement un homme quel que soit son âge physique. Les événements impliquant des êtres humains sont étudiés par de nombreuses sciences. Ainsi, l'acte de manger fait l'objet d'analyses physiologiques, psychologiques et sociologiques. Étudié en relation avec la défécation, avec la circulation sanguine, etc., le fait de manger est une situation physiologique; par rapport à la mentalité d'un homme, c'est une situation psychologique; par rapport aux systèmes de production et de distribution d'une communauté, à ses tabous et à ses valeurs religieuses, à ses groupements sociaux, manger est une situation sociologique. Par conséquent, lorsqu'on étudie un événement comme faisant partie du domaine de la sociologie, il est pratique d'y faire référence comme une situation sociale. Une situation sociale est ainsi le comportement en une certaine occasion des membres d'une communauté en tant que tels, analysé et comparé à leur comportement dans d'autres occasions, de sorte que l'analyse révèle le système sous-jacent des relations entre la structure sociale de la communauté, les parties de la structure sociale, l'environnement physique, et la vie physiologique des membres de cette communauté²¹.

Il me faut commencer par souligner que la situation principale se produisait dans le Zouloulund selon cette forme particulière pour la première fois²². Le fait que les Zoulous et les Européens aient pu coopérer dans leur cérémonie en l'honneur du pont montre qu'ensemble, ils forment une communauté avec des modes spécifiques de comportement les uns envers les autres. C'est seulement en insistant sur ce point qu'on peut commencer à comprendre le comportement des gens tel que je l'ai décrit. J'insiste particulièrement sur ce point, bien que cela puisse ne pas sembler nécessaire, parce qu'il a été récemment

21. Voir Meyer Fortes, « Communal Fishing and Fishing Magic in the Northern Territories of the Gold Coast », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 67, 1937, pp.131-142 ; et en particulier Edward E. Evans-Pritchard, *Witchcraft Magic and Oracles among the Azande*, Oxford, Clarendon Press, 1937 (trad. fr. *La sorcellerie et les oracles parmi les Azande*), ainsi que son livre sur les Nuers à paraître. Voir aussi Bronislaw Malinowski, *Argonauts of the Western Pacific*, New York, E. P. Dutton & Co. Inc., 1922. (trad. fr. *Les argonautes du Pacifique occidental*) pour la portée sociologique des situations sociales.

22. Cette situation est cependant semblable à l'inauguration de ponts, etc., dans les zones européennes, et à l'inauguration d'écoles et de foires agricoles dans le Zululand.

critiqué par Malinowski dans son introduction aux essais théoriques sur les «contact entre cultures» de sept chercheurs de terrain. Il attaque Schapera et Fortes parce qu'ils ont adopté une approche que mon matériel m'a imposé²³. Dans la seconde partie de cet article, j'examinerai la validité de cette approche pour l'étude du changement social en Afrique; je note seulement ici que l'existence d'une communauté unique du Zoulouland constituée de Noirs et de Blancs doit être le point de départ de mon analyse. Les événements autour du pont de Malungwana – conçu par des ingénieurs européens et construit par des ouvriers zoulous, qui allait être utilisé par un magistrat européen dirigeant des Zoulous et par des femmes zouloues se rendant à un hôpital européen, qui a été inauguré par des officiels européens et le régent zoulou au cours d'une cérémonie qui non seulement rassemblait des Européens et des Zoulous mais qui comprenait aussi des actes qui dériveraient historiquement des cultures européennes et zouloues – doivent être mis en relation avec un système partiellement constitué par les relations entre Zoulous et Européens. Ces relations peuvent être étudiées en tant que normes sociales, comme le montre la façon dont les Noirs et les Blancs, sans contrainte, adaptent leur comportement respectif les uns envers les autres. C'est pourquoi je parlerai de «Zoulouland» et de «Zouloulандаis» pour désigner les Blancs et les Noirs, tandis que «Zoulou» recouvre uniquement les Noirs.

Il serait possible de décrire les intérêts et les motifs, nombreux et variés, qui ont amené diverses personnes à cet endroit. Le magistrat local et son personnel étaient présents en raison de leurs fonctions, et ils avaient organisé la cérémonie parce qu'ils étaient fiers de l'ajout précieux du pont à leur district. Le CCI (d'après son discours) avait accepté d'inaugurer le pont afin de montrer l'intérêt personnel qu'il prenait, et de mettre l'accent sur les projets de développement entrepris par le Département des affaires indigènes. Une lecture de la liste des Européens présents à la cérémonie montre que ceux du district de Mahlabatini y assistèrent parce qu'ils portaient un intérêt officiel, ou personnel, au district ou au pont. De plus, dans la vie monotone des Européens d'une réserve,

23. B. Malinowski, *Methods of Study of Culture Contact in Africa*, Londres, Oxford University Press, 1938, Memorandum XV de l'Institut international des langues et cultures d'Afrique. Je crois que l'échec à concevoir l'importance théorique de ce point a affaibli et même déformé quelques études récentes de l'évolution sociale en Afrique, bien que tous les chercheurs de terrain aient reconnu nombreux des faits cités (voir par exemple Monica Hunter, *Reaction to Conquest*, Londres, Oxford University Press, 1936, au sujet du Pondo d'Afrique du Sud; Lucy Mair, *An African People in the Twentieth Century*, Londres, Routledge, 1934, sur le Ganda; Charles K. Meek, *Law and Authority in a Nigerian Tribe*, Londres, Oxford University Press, 1937, sur le Ibo). Il est surprenant que les anthropologues souffrent d'un défaut de méthode auquel échappent les historiens (voir par exemple les travaux de W. M. Macmillan et de J. S. Marais), les économistes (voir par exemple S. H. Frankel), les psychologues (voir par exemple I. D. Macrone) ou même les commissions de l'administration (voir par exemple la Commission économique Indigène, imprimerie du gouvernement de l'Union, Pretoria, 22/1932). Cela est probablement dû au fait que les anthropologues ne se sont pas débarrassés de leur parti pris archéologique, comme ils le prétendent. Toutefois, Malinowski montre bien par ailleurs, dans la même introduction, l'absurdité qui consiste à ne pas adopter le point de vue qu'il critique sur le plan théorique. « J'aimerais bien rencontrer l'ethnographe capable de débrouiller les différentes composantes d'un Africain occidentalisé », *op. cit.* p. xxii.

tout événement est une distraction. La plupart des Européens éprouvent en quelque sorte le devoir d'assister à ces événements. Ces deux dernières raisons s'appliquaient probablement aux visiteurs de Nongoma. En ce qui nous concernait, le chef du Département vétérinaire et moi, c'étaient la motivation de l'amitié, ainsi que notre travail, qui nous avaient fait venir ici. On notera que plusieurs Européens avaient amené leur épouse, chose que peu de Zoulous chrétiens (comme Mshiyeni) faisaient en une situation similaire²⁴. Parmi les Zoulous, le régent, honoré d'avoir été invité (alors qu'il aurait pu ne pas l'être), vint assurément avec l'intention de déployer son prestige et de rencontrer certains de ses sujets qu'il ne rencontre que rarement. L'employé zoulou et la police de l'administration étaient présents par devoir; le chef Matole et les *indunas* des environs parce qu'il s'agissait d'un événement important dans leur district. Les ouvriers agricoles zoulous qui avaient bâti le pont furent particulièrement honorés, et il est probable que de nombreux Zoulous des environs avaient été attirés par les festivités, l'animation et la présence du régent²⁵. Nous avons vu que c'était leur relation inhabituelle avec moi qui avait amené Matolana et Richard au pont; avec le Zoulou qui accompagnait le chef du Département vétérinaire, ils étaient les seuls Zoulous – sans compter le groupe du régent – à venir de loin. Pour les Zoulous, il s'agissait d'un événement plus localisé que pour les Européens. C'est un indice d'une plus grande mobilité et d'une plus grande communication entre les Européens, dont les groupes dispersés dans les réserves des indigènes ont un fort sentiment de communauté. La plupart des Européens de Nongoma avaient eu connaissance de l'inauguration, alors que peu de Zoulous de Nongoma soupçonnaient seulement l'existence du pont. Le magistrat local avait souhaité célébrer l'achèvement du pont; il avait invité dans ce but des Européens et des Zoulous importants, et avait demandé à des Zoulous des environs de venir le jour prévu. Il avait ainsi concentré tous les intérêts autour de la cérémonie.

C'était aussi le magistrat local qui avait déterminé le déroulement de la cérémonie, d'après la tradition de cérémonies similaires dans les communautés européennes, en y ajoutant des éléments zoulous chaque fois que cela avait été possible, afin de permettre aux Zoulous d'y prendre part, et aussi probablement afin de donner une touche de couleur et d'excitation aux festivités (comme, par exemple, le guerrier zoulou pour indiquer le chemin du pont, au lieu d'un policier). De la même façon, le CCI avait suggéré, après qu'un hymne eut été chanté, que le pont soit béni selon la coutume zouloue. Ainsi, les modalités principales de la cérémonie elle-même (les guerriers zoulous défilant au pas sur le pont, les hymnes, les discours, le ruban rompu, le thé et les petits gâteaux) avaient été déterminées par le fait que celle-ci avait été organisée par un officiel avec des origines culturelles européennes mais vivant en rapport étroit avec la culture zouloue. Cependant, seul le magistrat avait pouvoir de faire cela en tant que représentant de l'administration,

24. Les seules femmes zouloues présentes résidaient dans le voisinage; mais Mshiyeni se fait souvent accompagner de sa femme pour des cérémonies similaires. Je n'ai jamais entendu parler d'un chef païen qui amènerait sa femme aux réunions publiques.

25. Je ne me suis pas suffisamment renseigné sur ces points.

et c'était l'administration qui avait fait construire le pont. Le régent excepté, seule l'administration du Zouloulouland peut organiser un événement public d'une portée générale pour les Zoulous et les Européens; nous pouvons donc dire que c'est le pouvoir organisateur de l'administration dans le district qui conféra aux divers éléments présents une forme structurelle particulière. C'est encore le pouvoir de l'administration qui a donné une forme structurelle à la réunion à Nongoma. Par ailleurs, quand Mshiyeni réunit six mille Zoulous dans la ville de Vryheid pour discuter des débats de la première réunion du Conseil des représentants de l'Union indigène – et bien que des fonctionnaires européens, des policiers et des spectateurs aient été présents et que les sujets abordés aient concerné dans leur majorité les relations entre Zoulous et Européens – c'était le pouvoir et le caprice personnels du régent, au sein du cadre hérité de la culture du Zouloulouland, qui avait organisé ce rassemblement. Ceci montre que le pouvoir politique à la fois de l'administration et du roi zoulou constituent aujourd'hui des forces organisatrices importantes. Mais la police de l'administration était présente au «rassemblement du régent» afin, si nécessaire, d'y maintenir l'ordre, même si leur présence était superflue. En réalité, près du pont, le régent avait détourné les festivités des Européens en organisant une fête à sa manière (comme il le fait souvent en des occasions semblables).

Bien que ce soit le magistrat qui ait planifié la cérémonie et ait le pouvoir d'organiser celle-ci dans les limites de certaines traditions sociales, ainsi que le pouvoir de faire des innovations pour répondre aux conditions locales, l'organisation des regroupements et de nombreuses actions n'étaient, bien entendu, pas planifiée. L'organisation subsidiaire et non planifiée des événements de la journée avait pris forme selon la structure de la société moderne du Zouloulouland. La plupart des incidents que j'ai notés se produisirent spontanément et fortuitement (ainsi le chef du Département vétérinaire discutant de la désinfection des moutons avec l'*induna* qui montait la garde sur le pont, le missionnaire organisant la récitation des hymnes), mais ils s'insèrent facilement dans le schéma général, de la même façon que des situations semblables impliquant des individus s'intègrent au cours de cérémonies d'enterrement ou de mariage. Ainsi, la part la plus significative des situations de la journée – l'apparition de certains groupes sociaux, de personnalités et d'événements culturels, ainsi que leurs relations réciproques – cristallisait un aspect de la structure sociale et des institutions du Zouloulouland actuel.

Les personnes présentes étaient divisées en deux groupes de couleur, les Zoulous et les Européens, dont les rapports directs étaient surtout caractérisés par la séparation et une attitude réservée. En tant que groupe, ils se rassemblaient dans des endroits différents, et il leur était impossible de se réunir sur un pied d'égalité. Lorsque j'habitais dans le domaine de Matolana, je vivais en grande intimité avec sa famille; mais dans le milieu culturel de l'hôtel de Nongoma, nous devions nous séparer pour les repas: il ne m'était pas plus possible de manger avec les Zoulous dans les cuisines qu'ils ne pouvaient manger avec moi dans la salle à manger. La séparation transparait dans tous les modèles de comportement entre les Zoulous et les Européens. Toutefois, une séparation socialement imposée et acceptée peut être une forme d'association, et même de coopération, y com-

pris lorsqu'elle est portée au degré ultime qui consiste à s'éviter par tous les moyens, comme en témoigne le commerce silencieux en Afrique occidentale autrefois. Cette séparation implique plus que la distinction qui existe dans toutes les relations sociales. Les Blancs et les Noirs sont deux catégories qui ne doivent pas se mélanger, comme les castes en Inde, ou les catégories des hommes et des femmes dans de nombreuses communautés. Même si un fils est distinct de son père quant à ses relations sociales, il devient à son tour un père. Au contraire, dans le Zouloulant, un Noir ne peut jamais devenir un Blanc²⁶. Pour les Blancs, le maintien de cette séparation est une valeur dominante qui apparaît dans la politique qu'on désigne sous le nom de «ségrégation» et de «développement parallèle», termes dont l'absence de contenu véritable est montrée dans l'analyse qui suit.

Néanmoins, et bien que les Zoulous et les Européens se soient répartis autour du pont en deux groupes, la présence des uns et des autres signifie que la célébration d'une affaire présentant un intérêt mutuel les unit. Même alors, les comportements des uns envers les autres sont empruntés, tandis que les comportements au sein d'un groupe de couleur ne le sont pas. En effet, leurs relations sont le plus souvent marquées par de l'hostilité et des frictions qui se sont manifestées légèrement, pendant la journée, par les plaintes de Matolana à l'encontre de la désinfection des moutons et par l'existence de la secte religieuse dissidente zouloue.

Le schisme entre les deux groupes de couleur est lui-même la forme que prend leur intégration principale à une seule communauté. La séparation n'implique pas que les groupes ont un statut égal; les Européens ont une position dominante. Les Zoulous n'avaient pas le droit – sauf en qualité de domestiques préparant le thé – de pénétrer dans la réserve du groupe des Blancs, tandis que les Européens pouvaient circuler plus ou moins librement au milieu des Zoulous, et les observer, prendre des photographies, bien que peu décidassent de le faire. Même la tasse de thé qui a été offerte au régent en hommage à sa royauté lui a été apportée de l'autre côté de la route. La position dominante des Européens apparaît à chaque fois que des individus des deux groupes se rencontrent sur un même terrain du fait d'un intérêt commun, mettant ainsi entre parenthèses la séparation, comme par exemple lors de la discussion du chef du Département vétérinaire avec les deux *indunas* au sujet de la désinfection des moutons, ou dans la façon dont le régent lui-même, lorsqu'il rencontre des Européens même dépourvus de position officielle, leur adresse la parole en utilisant *nkosi* (chef), *nkosana* (petit chef, s'il est jeune), *numzana* (homme important).

Les deux groupes se distinguent l'un de l'autre par leurs relations d'interaction dans la structure sociale de la communauté sud-africaine dont fait partie le Zouloulant, et dans ces relations mutuelles on peut mettre en lumière les séparations et les frictions, de

26. Il y a eu, et il y a probablement encore, des cas de Blancs qui deviennent indigènes; ils ne peuvent plus alors se mêler au groupe blanc.

même que la coopération, selon des modes de comportements socialement définis. De surcroît, ils sont distingués par les différences de couleur et de race, de langue, de croyances, de savoir, de traditions et de possessions matérielles. Ces différences sont aussi contrebalancées par des habitudes de communication lors de la coopération des deux groupes. Les deux ensembles de problèmes qui sont évoqués ici s'imbriquent étroitement, mais peuvent jusqu'à un certain point être traités séparément.

Le fonctionnement de la structure sociale du Zouloulund peut être observé sous l'angle des activités politiques, écologiques²⁷ et autres. Politiquement, il est évident que le pouvoir dominant prend la forme de l'administration du groupe des Blancs dont les chefs, dans l'un de leurs rôles sociaux, sont des fonctionnaires subordonnés. L'administration détient le pouvoir ultime de sanctionner les comportements, d'infliger des amendes et d'emprisonner, pouvoir qui permet de mettre un terme aux luttes de factions dans la tribu Mandlakazi, même si le représentant de l'administration, le magistrat, essaie de maintenir la paix grâce aux administrateurs politiques zoulous. Bien que les Mandlakazi aient accueilli Mshiyeni avec force acclamations, montrant ainsi qu'ils reconnaissaient sa supériorité sociale, c'est le pouvoir de l'administration qui lui a permis d'intervenir dans les affaires intérieures d'une tribu qui a fait sécession de la sienne, la maison royale zouloue²⁸. L'administration est le facteur dominant dans toutes les affaires politiques aujourd'hui. Même si un chef nomme ses *indunas*, il est courant qu'un *induna* s'efforce d'obtenir davantage de pouvoir politique en cherchant à s'insinuer dans les bonnes grâces du magistrat. Les administrateurs politiques zoulous constituent une part importante de la machinerie administrative et judiciaire de l'administration. Leur devoir auprès de l'administration est de maintenir l'ordre, d'assister la politique gouvernementale, de juger certaines affaires, de participer à la désinfection des animaux et à de nombreuses autres tâches de routine. Ils n'ont cependant pas le droit de juger les délits criminels les plus graves, et seule l'administration peut donner l'ordre de poursuivre les malfaiteurs (par exemple les voleurs de moutons) d'un district à l'autre. Néanmoins, un des résultats du schisme entre les deux groupes de couleur est une différence dans la relation entre les Zoulous et les Européens d'une part, et les fonctionnaires zoulous de l'autre. Les guerriers exécutèrent le salut royal pour le CCI comme pour le régent, mais la présence du premier occasionna trois vivats tandis que celles du régent et du chef local entraînèrent des chansons tribales zouloues. Le CCI discuta par ailleurs avec des Zoulous importants qu'il connaissait; on lui proposa de la bière, mais il but du thé avec le groupe des Blancs. Le régent s'assit parmi les Noirs et but de la bière tout en discutant avec eux longtemps après que les Européens se furent dispersés. L'administration offrit une tête de bétail au peuple; ce dernier présenta au régent trois têtes de bétail et de la bière que celui-ci fit distribuer.

27. J'utilise ce terme pour couvrir toutes les activités directement liées à l'environnement physique – agriculture, mines, etc. – ou à la physiologie des gens – la santé, la mort, etc. Comme je l'ai signalé plus haut, toutes ces ressources et ces événements sont socialisés.

28. On peut remarquer que c'est la position de l'administration britannique dans la politique du Zululand en 1887-1888 qui a permis aux Mandlakazi de devenir indépendants de la maison royale.

L'administration n'a pas seulement des fonctions judiciaires et administratives; il joue aussi un rôle important dans les activités écologiques. Les données que nous possédons suffisent à montrer que c'est l'administration qui a fait construire le pont, qui a été payé par des impôts qu'il a levés parmi les Zoulous; il emploie des chirurgiens, des administrateurs agricoles et des ingénieurs dans le district; il organise les bains de désinfection et les ventes de bétail, et il fait construire les routes. À cet aspect du travail gouvernemental, les chefs et les *indunas*, là où ils ont un rôle éventuel à jouer, ne participent alors pas aussi facilement qu'ils le font à l'appareil administratif et judiciaire. Bien qu'il arrive que les chefs sympathisent avec les combattants des factions Mandlakazi, chose qui ne peut se produire pour le magistrat, ils ont estimé, avec ce dernier, que la paix au sein de la tribu était à rechercher. Mais Matolana ne tarissait pas de récriminations, non fondées scientifiquement, à l'encontre des bains de désinfection du bétail qu'il évalue dans un idiome culturel différent de celui du chef du Département vétérinaire²⁹. Bien que les Zoulous aient accueilli favorablement le pont et que Mshiyeni, au nom de son peuple, ait remercié l'administration pour ce qu'il avait accompli pour les Zoulous en de nombreuses occasions, le peuple considère qu'il est du devoir de ses chefs de s'opposer aux projets de l'administration³⁰.

Si nous considérons à présent une dimension économique plus vaste de la vie du Zoulouland, nous voyons que là aussi, les Zoulous et les Européens coopèrent. J'ai déjà fait remarquer que les domestiques zoulous étaient autorisés à entrer dans l'abri des Européens et que le pont avait été planifié par des Européens mais construit par des Zoulous. À la cérémonie était également présent le recruteur de main-d'œuvre pour les mines d'or du Rand. Ces faits sont l'indice du rôle que jouent les indigènes du Zoulouland, à l'instar d'indigènes en provenance d'autres régions, en tant que main-d'œuvre non qualifiée dans les activités économiques d'Afrique du Sud. Autour du pont se trouvaient la police zouloue de l'administration et un employé (plus qualifié) zoulou. Les Zoulous dépendent de l'argent qu'ils gagnent en travaillant au service des Européens, ils dépendent pour payer les impôts (qui ont servi à financer le pont et rétribuer les ingénieurs du gouvernement) et pour acheter des marchandises aux commerçants européens; ou bien, pour obtenir de l'argent, ils peuvent choisir de vendre leur bétail aux Européens lors des ventes de bétail organisées par l'administration, dont le commissaire-priseur se trouvait à l'inauguration du pont. Pour une large part de leur subsistance, ils dépendent de l'agriculture que l'administration tente d'améliorer grâce à des administrateurs agricoles.

Cette intégration économique du Zoulouland au système économique et agricole sud-africain imprime sa forme à la structure sociale. La circulation de la main-d'œuvre concerne pratiquement tous les Zoulous capables de travailler; et à tout moment environ un tiers des hommes du district de Nongoma est sur un lieu de travail. Là, ils sont répartis par leur employeur dans des groupes de travail comme dans n'importe quel pays

29. De même, les fermiers européens n'apprécient pas les nécessités scientifiques de l'agriculture au même titre que les techniciens.

30. Voir mon article sur les Zoulous dans M. Fortes et E. Evans-Pritchard (éd.), *African Political Organizations*, Oxford, Clarendon Press, 1940 [titre initialement prévu pour *African Political Systems*].

industriel. Les gens de la même famille et de la même tribu tendent à travailler ensemble, et à vivre ensemble dans des casernes municipales ou des réserves d'indigènes³¹. Certains employeurs, comme ceux des mines du Rand, hébergent intentionnellement leurs ouvriers par tribu. Néanmoins, dans les centres de main-d'œuvre, les Zoulous côtoient des Bantous provenant de toute l'Afrique du Sud et, bien que leur nationalité zouloue les amène à des rixes avec des hommes d'autres tribus, ils en viennent à participer aussi à des regroupements dont la base est plus vaste. Ils ne tombent presque pas sous l'autorité de leur chef, bien que les princes zoulous soient employés à la fois comme *indunas* et comme policiers des quartiers noirs dans les mines du Rand et dans les casernes de Durban. Les chefs rendent visite à leurs sujets dans les villes afin de collecter de l'argent et de discuter avec eux. Toutefois, il est significatif, qu'en dépit de démonstrations de loyauté, des marques d'hostilité envers le roi zoulou se sont exprimées lors de réunions en ville. Dans les centres de main-d'œuvre, les chefs n'ont aucun statut légal par rapport à leur peuple, les autorités légales étant les Blancs, qu'ils soient magistrats, intendants en chef d'une réserve, policiers, ou à la fois gérants et employeurs, même si les chefs zoulous sont tout de même respectés lors de leurs visites. Quoi qu'il en soit, ce sont uniquement les fonctionnaires blancs qui font respecter l'ordre et contrôlent les conditions de travail, faisant appliquer les contrats et voter les lois, etc. Le chef ne peut qu'émettre des protestations. Même dans les réserves, où les Zoulous vivent d'une agriculture de subsistance, et bien que le groupe des Blancs détienne le pouvoir par l'intermédiaire des organisations zouloues, ceux qui travaillent pour les Européens se retrouvent, dans cette relation particulière, directement sous le pouvoir des fonctionnaires blancs. Le chef zoulou n'a pas son mot à dire dans les affaires qui concernent les hommes de sa tribu par rapport aux Européens. Au Rand, l'administration et la corporation du recrutement des indigènes pour les mines se servent des chefs de façon à ce que ce soient eux qui expriment les revendications et paraissent à l'origine de leurs satisfactions. Les chefs plaident constamment en faveur de meilleurs traitements et d'augmentations de salaire pour les ouvriers zoulous, mais dans le même temps ils incitent constamment leurs hommes à partir travailler – ce que fait tout particulièrement Mshiyeni.

La tâche politique principale de l'administration est de maintenir et de contrôler le flux de main-d'œuvre, de manière à satisfaire autant que possible les besoins en main-d'œuvre des Blancs, tout en empêchant un afflux causé par l'installation d'un grand nombre de Noirs dans les villes. Les ouvriers migrants zoulous laissent leur famille dans les réserves puis retournent la retrouver. Ce phénomène plonge l'administration dans un abîme de contradictions dont il s'efforce de sortir. Dans les réserves, la tâche principale de l'administration est de faire observer les lois et l'ordre et, dans un deuxième temps, depuis 1931³², il a entrepris de développer les réserves. À cela il a été contraint par l'appauvrissement des sols, survenu à la suite d'une mauvaise gestion et d'un élevage trop intensif sur des terrains inadéquats. Or ceci est dû en partie à l'afflux de main-d'œuvre,

31. Sur ce sujet, voir Ray E. Philips. *The Bantu in the City*, Lovedale, The Lovedale Press, s. d.

32. Bien que les services sanitaires, vétérinaires, et autres, aient commencé très tôt.

un travail fournissant aux Zoulous l'argent qui leur permet de résoudre leurs problèmes techniques; et en dernière analyse il est possible que ce soit ce besoin en main-d'œuvre qui paralyse le travail de développement.

Il ne m'est pas possible de m'étendre sur ces sujets importants. Que le développement passe après les flux de main-d'œuvre et les exigences naturelles, j'en veux pour preuve la directive stipulant que les mines du Rand prennent elles-mêmes en charge le développement du Transkei où l'appauvrissement des réserves a fait chuter le niveau de salubrité de l'un des plus grands réservoirs de main-d'œuvre. Deuxièmement, le magistrat de Nongoma a commencé à organiser les ventes de bétail grâce auxquelles les Zoulous pouvaient vendre leurs bêtes sur le marché. Les ventes furent très bonnes et près de 10 000 bêtes furent vendues en un an pour 27 000 livres. En 1937 il y eut une pénurie de main-d'œuvre agricole indigène en Afrique du Sud et une commission gouvernementale fut mise sur pied pour résoudre ce problème qui affectait les fermes européennes. Des lettres parues dans des journaux du Natal attribuèrent la pénurie au fait que les Zoulous, au lieu d'aller travailler, restaient chez eux et vendaient leur bétail (en réalité il n'y eut de ventes que dans trois districts).

Le magistrat était très fier du succès des ventes qu'il organisait, et semblait considérer qu'elles étaient en péril, car dans le témoignage qu'il avait apporté à la commission, il avait insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'en aucune façon les ventes n'avaient affecté le flux de main-d'œuvre. Cependant, un vieux Zoulou qui se plaignait à moi des bas salaires me confia: «Un jour, nous donnerons une bonne leçon à l'entreprise de recrutement. Nous resterons à la maison, nous vendrons notre bétail, et nous n'irons pas travailler.» Je n'ai pas la place ici d'examiner les autres contradictions de la structure sud-africaine telles qu'elles apparaissent dans le Zoulouland.

Les chefs n'ont qu'une faible influence politique dans les aspects économiques fondamentaux de la vie du Zoulouland. Ils ne contrôlent pas la vie communautaire dans les centres de main-d'œuvre, mais ils y ont développé des comités chargés de gérer les réserves, des groupes sociaux et des syndicats dans lesquels les Zoulous s'associent avec des Bantous d'autres tribus et d'autres nations, voire d'autres états blancs. Je ne traiterai pas de cet aspect en détail, n'y ayant consacré sur le terrain que de brèves enquêtes, bien que j'en aie entendu parler dans le Zoulouland. En ce qui concerne les syndicats, il y a à Durban 750 indigènes qui font partie de quatre syndicats indiens, et l'on estime qu'environ 75 % d'entre eux ont leur domicile dans une réserve. À Johannesburg, il y a 16 400 indigènes syndiqués, dont 50 % habitent dans une réserve, selon l'estimation du secrétaire du Comité mixte des syndicats africains³³. Ce nombre est très faible au regard du nombre total des ouvriers africains. Lors d'une réunion à Durban de quelque 6 000 Zou-

33. Les chiffres m'ont été aimablement fournis par M. Lynn Saffery, secrétaire de l'Insitut des relations interraciales de Johannesburg. Ils lui avaient été donnés par les dirigeants des syndicats africains. Je ne peux dire précisément combien d'entre eux sont Zoulous, mais probablement plus de la moitié des hommes de Durban sont affiliés à la nation zouloue.

lous, et après le régent, des princes, des chefs, des missionnaires et des enseignants, un syndicaliste indigène prit la parole sur l'estrade au même titre qu'un dirigeant de la nation. Il fut chaudement applaudi. Les syndicats bantous négocient afin d'obtenir de meilleures conditions pour les ouvriers, mais ne constituent pas encore une force politique réelle. Néanmoins l'opposition des Noirs à la domination européenne, qui s'incarne dans une main-d'œuvre acceptant le système capitaliste et, me semble-t-il, qualifiée, commence à s'exprimer dans le domaine industriel. Il y a cependant un peu de coopération entre les syndicalistes blancs et les syndicalistes noirs³⁴.

Cette forme de regroupement dans les centres de main-d'œuvre se fait sur une base entièrement différente de celle des groupes tribaux qui prêtent allégeance à des chefs, mais elle ne semble pas entrer radicalement en conflit avec cette allégeance, même lorsque celle-ci dépend de l'opposition aux Blancs. La vie d'un ouvrier migrant zoulou est strictement cloisonnée, et les organisations auxquelles il s'associe en ville à d'autres ouvriers, bantous, indiens, de couleur ou même blancs, fonctionnent de façon différente de celles qui exigent une loyauté tribale. Ces deux types d'organisation seront sans doute amenés à s'opposer, et l'issue dépendra de la manière dont les chefs réagissent face aux organisations syndicales. Aujourd'hui, ces deux formes de regroupement se développent dans des conditions différentes³⁵.

J'examinerai plus loin comment l'opposition zouloue à la puissance européenne s'exprime dans les organisations religieuses. Toutes ces formes d'opposition – par le biais de chefs, de confessions religieuses ou de syndicats – demeurent sans effet et ne procurent jusqu'à présent qu'une simple satisfaction psychologique, d'autant plus que la sévérité de la domination européenne s'amplifie³⁶. C'est ainsi que l'opposition se manifeste de temps en temps par des émeutes et des attaques de policiers et de fonctionnaires³⁷, mouvements qui sont réprimés durement. Ces événements provoquent de violentes réactions de la part du groupe des Blancs et, sans qu'aucune enquête ne soit menée, et sans autre fondement apparent qu'une pensée magique moderne, on met en cause la propagande communiste.

Cette ascendance politique et économique des Européens sur les Zoulous, d'un côté des capitalistes et des ouvriers qualifiés, de l'autre des paysans et des agriculteurs non qualifiés, peut être rapprochée de situations similaires dans d'autres pays. Dans tous ces pays, il est possible d'analyser la structure sociale en des termes identiques de différentia-

34. Voir Philips, *The Bantu...*, op. cit., chap. I.

35. Le même phénomène peut être observé dans d'autres regroupements urbains. Sur la question des relations entre les organisations des réserves et des villes, je dois beaucoup à une lettre stimulante du professeur Jack Simons, dont les recherches sur les zones urbaines semblent l'avoir conduit à un point de vue semblable à celui auquel je suis parvenu, par des recherches sur l'autre extrémité du flux de main-d'œuvre.

36. Voir J. S. Marais, « The Imposition and Nature of European Control » in Isaac Shapera (éd.), *Bantu-speaking Tribes of South Africa*, Londres, G. Routledge & Sons, Ltd, 1937.

37. Par exemple, à Vereeniging en 1937, où plusieurs policiers ont été tués. On rapporte que les Zoulous ont fait une émeute à Durban en 1930.

tion et de coopération entre les groupes économiques et politiques. Dans le Zouloulund, cette structure a de plus des caractères distinctifs qui contribuent à élargir le fossé qui sépare les deux groupes, et à compliquer leur coopération. La distinction entre les deux groupes dans les activités politiques et écologiques se fait de façon évidente sur des critères de race et de couleur³⁸, et recoupe les différences détaillées auparavant. En décrivant cette situation, je n'ai pas prêté une attention particulière à ces différences, et je ne souhaite pas ici m'étendre sur ces détails.

Nous pouvons remarquer que les deux groupes parlent une langue différente. La connaissance de la langue de l'autre groupe par des membres de chaque groupe leur permet de communiquer, et le métier d'interprète est une institution sociale qui permet de surmonter l'obstacle linguistique. Lors de l'inauguration, ces deux mécanismes ont permis aux deux groupes de coopérer. Chaque groupe utilise sa propre langue dans la sphère qui lui est propre, bien que des mots de l'autre langue soient communément utilisés. Une langue créole faite de zoulou, d'anglais et d'afrikaans s'est développée comme autre mode de communication possible.

D'une manière générale, les deux groupes diffèrent quant à leur mode de vie, leurs coutumes et leurs croyances. Tous les Européens dans les réserves ont des activités spécialisées; les Zoulous, même s'ils travaillent pour les Européens, sont des paysans non qualifiés, qu'on n'autorise à être cultivateurs que dans les zones qui leur sont réservées. Dans ces zones, ils vivent selon une forme d'organisation sociale qui possède des valeurs et des coutumes différentes de celles du groupe européen, tout en étant sur tous les points affectés par la présence de ce dernier. Toutefois, même lorsque les différences entre Européens et Zoulous sont marquées, ils adaptent leur comportement les uns envers les autres selon des modalités déterminées socialement quand ils s'associent mutuellement. Ainsi, les fonctionnaires européens font souvent volontiers des efforts pour satisfaire les groupes zoulous, comme le montre le cas des guerriers zoulous et la bile répandue lors de l'inauguration. De plus, dans les situations d'association, chaque groupe réagit d'une façon standardisée à certaines pratiques habituelles de l'autre groupe, même quand les deux groupes évaluent ces pratiques différemment. Les païens zoulous ôtèrent leur chapeau lorsqu'on chanta les hymnes en anglais, et ils applaudirent les discours, adoptant ainsi les coutumes européennes. Le CCI accepta la bière comme l'aurait fait un chef zoulou; toutefois, il ne se mêla pas au groupe zoulou, ce qui n'aurait pas été possible pour un chef zoulou. Il demeure néanmoins une grande part de coutumes zouloues qui ne sont pas affectées par les relations des Zoulous avec les Européens, si ce n'est dans la mesure où toutes les relations entre les Zoulous sont du ressort de l'administration par l'entremise

38. Il est à peine nécessaire d'indiquer que le terme de « race » est utilisé de manière absolument non scientifique en Afrique du Sud. On parle et on écrit beaucoup de façon pseudo-scientifique sur le thème de la race. (Voir par exemple G. M. Heaton-Nicholls, *The Native Problem in South Africa*, publié par la section ethnologique du Département des affaires indigènes. Voir Alfred C. Haddon, Julian S. Huxley et Alexander M. Carr-Saunders, *We Europeans*, Londres, Penguin Books, 1939). J'utilise le terme pour indiquer la base des regroupements sociaux, et non la démarcation scientifique des races.

de la loi et de l'administration³⁹. Le groupe européen a lui aussi sa culture propre, appartenée aux cultures des pays d'Europe occidentale, mais qui partout porte la marque de ses rapports avec les indigènes.

Il y a aussi une base matérielle à cette différenciation et cette coopération entre Zoulous et Européens. Dans la situation décrite, la coopération se concentre sur le pont et la possibilité de traverser la rivière, et en général cette coopération est déterminée par l'exploitation en commun, quoique différentielle et distinctive, des ressources naturelles. Dans un groupe considéré, les possessions matérielles de chacun de ses membres sont extrêmement variées, à la fois en quantité, en qualité, et quant à leur usage pratique. Certaines d'entre elles, répandues parmi les Européens, comme les voitures, les armes à feu, les belles maisons, ne sont possédées que par un nombre réduit de Zoulous. Dans les réserves, les Zoulous possèdent davantage de terrains et de bétail que les Européens qui y habitent, mais l'écart différentiel de cette répartition de terrains a une conséquence importante sur leurs relations. Je manque ici de place pour discuter de la richesse des Zoulous par rapport à celle des Européens, et il est par ailleurs difficile de calculer le fait suivant : les salaires dans les centres de main-d'œuvre, où pratiquement chaque Zoulou n'a que ce salaire pour vivre, sont bien plus bas pour les Noirs que pour les Blancs. Dans les réserves du nord du Zoulouland (mais non dans certaines réserves du sud ou dans des fermes européennes), la plupart des Zoulous jouissent de terrains et de bétail suffisants pour subvenir à leurs besoins immédiats, et certains ont même des troupeaux nombreux. Pourtant, de façon patente, leur niveau de vie est inférieur à celui des Blancs dans les réserves. Au sein de chaque groupe, il y a aussi un écart différentiel de la répartition des biens entre les individus. Le fait que la séparation en fonction du groupe de couleur soit associée à un niveau de vie idéal par le groupe des Blancs, et que de nombreux Blancs n'atteignent pas ce niveau tandis que des Noirs le dépassent, a des effets importants sur les relations entre Blancs et Noirs⁴⁰. Le désir qu'éprouve un Zoulou envers les biens matériels des Européens, les besoins de main-d'œuvre zouloue qu'ont les Européens, et la richesse obtenue par l'exploitation de cette main-d'œuvre, contribuent à établir des intérêts d'interdépendance très forts entre eux. C'est aussi une source importante de conflits. Au sein du groupe zoulou, les polygames qui ont besoin de grands terrains, les hommes qui possèdent des troupeaux importants, ceux qui convoitent ardemment la richesse européenne, et les autres, forment des groupes d'intérêts distincts. Ainsi, la possession variable de biens matériels, entre les deux groupes comme au sein de chacun d'eux, rend plus complexe la différenciation selon la race.

39. Il est bien évident que ces coutumes zouloues telles qu'elles existent de nos jours sont très différentes des coutumes zouloues d'il y a cent ans, suite aux contacts avec les Européens et aux développements internes qui en découlent. Nous laissons ici de côté les processus d'évolution qui ont produit les coutumes actuelles.

40. L'épouse d'un riche Européen, faisant un commentaire sur un Européen qui avait parcouru plus de cent kilomètres à pied pour obtenir du travail comme chasseur de criquets, dans le district de Nongoma, me confia : « Quand je pense à tous ces Zoulous avec tout leur bétail, leurs terres et leur bière... » Elle ne put terminer sa phrase. Voir le rapport de la commission Carnegie sur les Blancs démunis.

Il faut ajouter que les rapports entre les Zoulous et les Européens en tant qu'individus particuliers diffèrent de multiples façons de la norme sociale générale, bien qu'ils soient toujours affectés par elle. Il existe des relations personnelles et impersonnelles entre les Zoulous et les Européens. La relation du CCI envers ses milliers de sujets zoulous est impersonnelle, tandis qu'avec Mshiyeni et Matolana elle est également personnelle. Dans quelque cadre que les Européens et les Zoulous se rencontrent, des relations personnelles de nature variable se développent, mais elles sont toujours affectées par le schéma de comportement issu de la norme. Moi-même, en tant qu'anthropologue, j'étais dans une position telle qu'il m'était possible de nouer des liens d'amitié solides avec des Zoulous, d'une manière qui n'était pas offerte à d'autres Européens, et cela s'est produit en vertu d'un genre particulier de rapport social, reconnu comme tel par les deux races. Cependant, il ne m'a jamais été possible de réduire totalement la distance sociale qui nous séparait. Dans certains milieux sociaux précis, les Européens et les Zoulous ont des relations amicales, comme dans les missions, dans les centres de formation des instituteurs, au cours de conférences mixtes bantou-européennes, etc. Ici, les relations amicales et la coopération sont la norme sociale, affectée par la norme supérieure de la séparation sociale. Dans d'autres relations sociales – entre un administrateur et ses subordonnés, un employeur et ses employés noirs, un ingénieur et ses assistants – les relations personnelles se développent de telle façon qu'elles vont assouplir ou bien exacerber la relation entre les deux groupes de couleur. Citons, pour illustrer le premier cas, la façon dont le chef du Département vétérinaire a pris la peine de s'enquérir, de la part d'un de ses subordonnés zoulous, de la loi zouloue concernant l'adultère. Il posa ses questions à Matolana car, par mon intermédiaire, il avait une relation plus proche et plus amicale avec mes amis zoulous qu'avec d'autres Zoulous. Certains employeurs européens traitent correctement leurs employés zoulous, et les considèrent comme des êtres humains; d'autres ne voient en eux que des domestiques, d'autres encore les injurient continuellement et les battent⁴¹. Bien que cela soit illégal en Afrique du Sud, des Européens et des Zoulous ont des relations sexuelles, qui sont désapprouvées socialement par les deux groupes. Ces relations personnelles, qui dépendent d'une part de milieux sociaux particuliers au sein de l'organisation sociale, d'autre part des différences individuelles, constituent parfois différents groupes dans la structure sociale. Il s'agit souvent de variations à partir des normes sociales, qui ont des effets importants sur ces normes par lesquelles ils sont affectés. Il m'a été donné de remarquer que chaque groupe applique son attention à des actions de l'autre groupe qui sont hors de proportion par rapport à leur occurrence véritable, mais qui correspondent particulièrement bien à ses propres valeurs. Par exemple, les fermiers européens près de la frontière de la réserve ont la réputation de traiter avec brutalité les cultivateurs zoulous qui travaillent sur leurs terres. Que cette situation soit généralement justifiée ou non, les Zoulous parviennent toujours à citer des exemples individuels de mauvais traitement pour justifier cette croyance sociale. Si un fermier particulier traite correctement ses Zoulous, cela n'affectera en rien l'idée que les autres Zoulous se font de lui ou l'opinion que se font ses Zoulous des autres fermiers. Même si davantage de fermiers traitaient correc-

41. Ce qui est légalement autorisé par la loi sur les relations entre maîtres et serviteurs.

tement leurs Zoulous, ces derniers ne peuvent généraliser leur propre expérience et, comme le bon traitement est aussitôt oublié et l'oppression rappelée, cette croyance sociale perdurera quand bien même de nombreux fermiers traitaient correctement leurs domestiques. De manière similaire, lorsqu'il fut suggéré qu'un Zoulou avait peut-être fait des avances sexuelles à une jeune femme européenne, cela fut suffisant pour remplir d'animosité de nombreux Blancs pour qui tous les Noirs éprouvent de forts désirs sexuels à l'encontre des femmes blanches, bien qu'aucun événement semblable ne se soit produit depuis de nombreuses années dans le Zoulouländ⁴².

J'en viens maintenant à l'étude d'une relation particulière entre les Zoulous et les Européens qui manifeste aussi une division sociale à l'intérieur du groupe des Noirs, celle entre les païens et les chrétiens. Pendant qu'ils chantaient les hymnes sous la direction du missionnaire, le clivage entre les uns et les autres était marqué, bien que les païens se soient associés aux chrétiens et les chrétiens aux païens. Tous les chrétiens sans exception ne portent que des vêtements européens, ce que peu de païens font, hormis quelques autorités politiques importantes. Mais les païens ôtèrent leurs chapeaux pendant les hymnes européens, et les chrétiens chantèrent le *ihubo*. Les membres des deux groupes firent la fête avec le régent. Tous étaient présents à la réunion de Nongoma. En effet, la division n'est pas totale. J'ai noté de surcroît que, alors que mon domestique Richard est chrétien et que Matolana est païen, Richard, à l'instar de ses frères païens avec lesquels il habite, doit traiter Matolana comme un père. Les païens et les chrétiens saluèrent le régent; le régent, chrétien, fit en sorte qu'on répande la bile sur le pont. Et surtout, ni les chrétiens ni les païens ne pouvaient se mêler au groupe des Européens. Le clivage entre les chrétiens et les païens est traversé par des liens de parenté, de couleur, d'allégeance politique et de culture. Dans certaines situations, selon certains critères, le groupe des chrétiens zoulous est associé au groupe des Européens et s'oppose au groupe des païens, bien que selon d'autres critères et dans d'autres situations ils fassent partie du groupe des Noirs en tant que tel, opposé au groupe européen en tant que tel. Le missionnaire blanc est considéré comme membre du groupe chrétien. Il demeura avec les Européens jusqu'à ce que ceux-ci se dispersent, puis il mit un terme à sa qualité de membre du groupe des Blancs et rejoignit le groupe des Noirs pour organiser les hymnes, cristallisant ainsi la division sociale des Zoulous entre chrétiens et païens. Cette affiliation des chrétiens zoulous aux deux groupes de couleur est à l'origine d'une certaine tension entre ceux-ci et les Zoulous païens, tension qui n'est qu'en partie résolue par les liens qui les unissent, comme en témoigne l'existence de la secte séparatiste des indigènes chrétiens dont nous avons conduit le chef à Nongoma. Cette secte (qui n'est qu'une parmi d'autres) reconnaît, à côté de croyances en sorcellerie, quelques-uns des dogmes et croyances chrétiens, mais proteste contre le contrôle européen des églises zouloues, et n'est en conséquence pas associée aux Européens de la même manière que le sont les confessions contrôlées par les Européens.

42. Le Zoulou a été acquitté par la cour sans qu'aucune faute n'ait été avérée.

D'autres relations discutées auparavant qui lient Zoulous et Européens peuvent être elles aussi considérées comme créatrices de divisions sociales au sein du groupe des Noirs, bien qu'elles ne soient pas aussi conventionnelles que l'est la division entre chrétiens et païens. J'ai mentionné la conséquence des différences de richesse. Nous pourrions classer les Zoulous entre ceux qui travaillent pour les Européens et ceux qui ne travaillent pas pour eux, et, comme presque tous les Zoulous capables de travailler n'exercent ce travail que pendant une partie de l'année, ils participent par conséquent à différents groupes selon différentes périodes. Cependant, si nous classons alors dans un groupe les Zoulous qui sont employés de façon permanente par l'administration (les fonctionnaires, les assistants techniques indigènes, les policiers, et même les chefs et les *indunas*), nous obtenons un groupe dont le travail et les intérêts coïncident avec ceux de l'administration, alors que ce n'est pas le cas de ceux des autres Zoulous. Une même observation s'applique aux Zoulous qui acceptent de vendre leur bétail parce qu'ils souhaitent améliorer leur ferme, aller à l'école ou se rendre à l'hôpital, dont on peut remarquer qu'ils sont généralement chrétiens. Une division en ces termes se manifeste également lors de réunions avec le magistrat, où les chrétiens sont plus souvent disposés que les païens à soutenir celui-ci, ce qui est une source de conflit entre chrétiens et païens. Ainsi, l'association de certains Zoulous avec les Européens, leurs valeurs et leurs croyances, conduit à l'existence de groupes au sein des Zoulous qui, dans certaines situations, transcendent le clivage des intérêts entre les Noirs et les Blancs tout en soulignant leurs différences réciproques.

Pendant la journée au pont, certaines divisions qui se manifestèrent dans le groupe zoulou, quoique affectées par les rapports entre Noirs et Blancs, ont une tradition de continuité avec l'organisation sociale du Zouloulouland telle qu'elle était avant l'occupation britannique. Les Zoulous sont divisés en un certain nombre de tribus qui elles-mêmes sont divisées en sections tribales et en circonscriptions administratives. Dans cette organisation politique, il y a une stricte hiérarchie : princes du clan royal zoulou et gens du commun ; régent et chef *induna* de la nation ; chef Mandlakazi, autres chefs et *indunas*. Certains de ces groupes politiques et les administrateurs sont des unités dans le système de domination de l'administration européenne et, lors de la réunion à Nongoma, le magistrat entra dans une telle relation. Néanmoins, et bien qu'ils fassent partie du système gouvernemental, ce sont aussi des groupes avec un arrière-plan traditionnel, ce qui leur confère aujourd'hui auprès des Zoulous une dimension qui n'est pas purement administrative. Bien que le régent ne soit pas officiellement reconnu comme chef de la nation zouloue par l'administration, tous les Zoulous le considèrent comme leur chef suprême⁴³. C'est en partie à travers cette organisation sociale que les Zoulous ont réagi à la domination européenne, car les autorités politiques zouloues obtiennent la loyauté de leurs sujets, non seulement en tant que bureaucrates de l'administration, par inclination ou par conservatisme, mais aussi par la tension politique vis-à-vis de l'administration, qui est exprimée par cette loyauté⁴⁴. Aujourd'hui, dans la vie sociale zouloue, cette organisation

43. Il a été nommé depuis chef social de la nation zouloue par l'administration.

44. Voir mon article sur les Zoulous dans *African Political Organizations*, op. cit.

politique est importante; elle détermine les regroupements lors des mariages, les cercles d'amis en ville; les prises de position dans les luttes de factions lors des beuveries; et les domaines des chefs et des *indunas* sont des centres de vie communautaire et d'administration. Cette division en tribus est une source de dissensions dans le groupe des Noirs, car les tribus sont parfois hostiles les unes envers les autres. De plus, les Zoulous ressentent leur communauté comme une nation opposée à celle des Bantous aussi bien qu'à celle des Européens, bien que de plus en plus ils s'associent aux Bantous dans un seul groupe noir.

Finalement, il faut noter que les Zoulous, à l'instar d'autres Bantous, expriment en certaines occasions une ferme loyauté envers l'administration, comme au cours de la guerre en cours et de la dernière. Dans un district, un administrateur populaire gagne l'amitié et la loyauté des Zoulous, car il est agréable et important pour ces derniers que ce soit lui qui soit responsable d'eux. Je ne comprends pas pour l'instant leur loyauté envers l'administration: cela est sans doute dû en partie à la dépendance de leur chef vis-à-vis de celle-ci, et en partie au fait qu'en temps de guerre, ils expriment leurs vifs sentiments guerriers.

Le dernier type de regroupement à mentionner est celui des domaines où habite un groupe d'agnats, avec leurs femmes et leurs enfants. Le domaine de Matolana comprenait à cette époque: Matolana lui-même; trois épouses; un fils de vingt et un ans, fiancé, qui travaillait alors à Johannesburg (qui s'est depuis marié et vit ici avec son épouse et son enfant); quatre autres fils de dix à vingt ans, parmi lesquels deux des plus jeunes sont chrétiens; et trois filles. Une sœur classificatoire réside aussi souvent avec eux et s'est mariée ici bien que ce ne soit pas son village d'origine. Un de ses fils, âgé de vingt ans, élève du bétail dans un domaine situé à environ deux kilomètres, pour le compte du mari d'une autre sœur de Matolana. Non loin du domaine de Matolana se trouvent ceux de deux de ses frères, l'un né de la même mère, l'autre issu d'un grand-père commun. Le demi-frère de ce dernier (né du même père) était considéré comme faisant partie du même *umdeni* (groupe de parenté local), bien qu'il habite dans le territoire voisin de la tribu Amateni. Le domaine de Richard était proche de celui de Matolana. Sa femme et lui étaient les seuls chrétiens. Le chef du domaine était son frère aîné, après lequel venait un autre frère, puis Richard, et enfin le plus jeune frère. Ils étaient tous nés de la même mère qui vit avec eux. Tous les frères étaient mariés, les deux aînés avaient deux épouses, et tous avaient des enfants. Les habitants de cette exploitation ont déménagé récemment, et Richard a fait construire sa maison légèrement à l'écart de celles de ses frères parce qu'il souhaitait avoir une hutte définitive. Près de cette ferme Ntombela se trouvaient quatre autres fermes Ntombela (Ntombela étant le nom d'un clan), ainsi que la ferme d'un homme dont la mère était une Ntombela. Elle était allée se marier hors de son village mais avait abandonné son mari pour revenir vivre dans le district de son père. De tels groupes de fermes, reliés par des personnes de même ascendance et de clans différents, se rencontrent dans tout le pays; ils sont reliés à des groupes similaires de leur clan propre par des liens d'ascendance commune, et à d'autres clans par des liens de matrilinéarité et d'affinité. Même quand il n'y a pas de liens de parenté entre les voisins, ils coopèrent en général amicalement.

C'est dans ce genre de regroupements entre voisins et personnes de la même famille que se passe une grande partie de la vie d'un Zoulou; et dans les villes, il s'associe, si cela lui est possible, avec les mêmes gens que dans les réserves. Les groupements familiaux sont des unités de coopération particulièrement efficaces, dont les membres se viennent en aide et dépendent les uns des autres. Ils rassemblent leurs terrains, partagent les travaux de la ferme, travaillent souvent ensemble dans les régions européennes, se prêtent assistance au cours des bagarres ou d'autres difficultés. Ils ont leurs propres dissensions qui apparaissent brutalement lors de querelles qui se terminent en poursuites judiciaires et en accusations de sorcellerie, et qui parfois s'achèvent par la scission des fermes et des groupes qui les constituaient. Néanmoins, en elles-mêmes, et grâce à de forts liens affectifs, les tensions causées par les conflits d'appartenance à d'autres fractions dans le groupe zoulou sont en partie résolues. Bien que de nombreux païens soient hostiles et même opposés au christianisme, exprimer une telle opinion reviendrait à briser la culture et l'intégrité zouloues, car dans leurs rapports avec leurs parents chrétiens, ils se conduisent comme avec leurs parents païens. Ici, dans la vie de famille, il y a des liens puissants qui transcendent le clivage entre les chrétiens et les païens, entre les hommes progressistes qui adoptent une conduite européenne et les autres. D'autre part, c'est principalement dans ces groupes que l'effet des nouvelles mœurs se manifeste, et que les liens de parenté s'atténuent. C'est pourquoi, lorsque nous en viendrons à étudier les problèmes de transformation sociale dans ces groupes, nous verrons que c'est à travers les chrétiens qui vivent avec leurs parents païens et les jeunes gens qui habitent avec des parents plus âgés que le groupe européen affecte notablement le comportement zoulou.

On pourrait faire apparaître de la même manière les divisions sociales au sein du groupe des Blancs, et examiner la façon dont elles sont liées à l'organisation principale reposant sur deux groupes de couleur. Mais cette étude ne faisait pas partie de mon enquête, si ce n'était dans la mesure où les relations entre Noirs et Blancs étaient impliquées, ou dans la mesure où la structure interne du groupe des Noirs en était affectée. J'ai fait allusion aux relations entre d'une part les administrateurs coloniaux, les missionnaires, les commerçants, les employeurs, les experts techniques, et de l'autre les Zoulous, et j'entends indiquer quelques-uns des problèmes qui se posent quand on considère les relations entre ces Européens. Une analyse des valeurs, des intérêts et des motifs qui les influencent au niveau individuel, selon les circonstances, montrerait qu'à l'instar des Zoulous, ils participent à des regroupements différents dans des situations distinctes, qui s'inscrivent dans la structure sociale du Zouloulund. Le missionnaire, comme nous l'avons vu, s'associe temporairement de lui-même avec un groupe de Noirs, en quittant le groupe des Blancs. Cette réunion harmonieuse, autour du pont, est un aspect des relations entre les Noirs et les Blancs d'une réserve qui a peu de chances de se produire dans les régions agricoles ou dans les villes, où les conflits entre les groupes sont plus marqués. J'ai évoqué la façon dont les fonctionnaires font volontiers des efforts pour se rapprocher des Zoulous, et ce phénomène est aussi plus répandu dans les réserves. Bien que les fonctionnaires se doivent de faire appliquer les décisions du groupe des Blancs envers le groupe des Noirs, nombre d'entre eux, dans l'administration de tous les jours, en vien-

nent à s'attacher à leurs indigènes et, comme ils prennent leur travail au sérieux, ils ont à cœur de voir leur district progresser; ils se préoccupent du bien-être des habitants jusqu'à parfois prendre position en faveur de ces habitants contre le groupe des Blancs dont ils incarnent la domination. Au nom de l'administration, ils contrôlent les relations des commerçants, des recruteurs et des employeurs avec les Zoulous, souvent selon les intérêts de ces derniers. Ainsi, ce groupe d'Européens entre parfois en conflit avec le travail de l'administration, et est affecté dans ses intérêts; plus souvent encore, leurs intérêts mutuels s'opposent, à la fois entre les groupes constitués par chaque type d'entreprise européenne, et au sein de ces groupes. Toutefois, ils s'unissent contre le groupe des Noirs pris comme un tout quand ils agissent en tant que groupe des Blancs opposé au groupe des Noirs. Les missionnaires prennent fréquemment le parti des Zoulous contre l'exploitation européenne, mais il faut ajouter qu'ils forment des Zoulous qui sont pour un temps plus enclins à accepter les valeurs européennes, et donc la domination de celles-ci, bien que la barrière de la couleur conduise beaucoup à éprouver de l'hostilité envers ces dernières.

J'ai esquissé le fonctionnement de la structure sociale du Zouloulund en termes de relations entre groupes, et j'ai indiqué quelques-unes des modalités complexes qui régissent ces relations. Ainsi, une personne peut appartenir à plusieurs groupes, qui parfois s'opposent les uns aux autres, ou qui s'unissent contre un autre, et de même, un faisceau de relations et d'intérêts s'entrecroise en une personne. Je vais donc à présent brièvement exposer les conséquences de ce phénomène sur les comportements des individus. J'ai déjà évoqué ce problème en décrivant le groupe chrétien: nous avons vu le missionnaire rejoindre pour un temps le groupe des Noirs après que les Blancs s'étaient dispersés, et nous avons vu Richard être affecté par ses liens de parenté par rapport aux païens, et par des modes de comportement qui sont communs aux chrétiens et aux païens. On peut citer d'autres exemples. Matolana salua un policier de l'administration comme s'il était un prince zoulou, puis il se plaignit à lui, comme s'il était un représentant de l'administration, de la mauvaise manière dont lui-même était traité par l'administration. Au nom de l'administration, Matolana prêta son concours dans l'arrestation d'un malfaiteur; il protesta auprès du chef du Département vétérinaire au nom de son peuple au sujet des désinfections d'animaux; il se réjouit d'avoir pu assister et servir le régent; il a envisagé d'abandonner sa position politique par rapport à l'administration et au régent, et de travailler pour lui-même, parce que cela lui était plus profitable. Lors de la réunion à Non-goma, un policier de l'administration, qui est un prince Mandlakazi, fit une réclamation contre les Usuthu du district de Matolana parce qu'ils avaient prêté assistance à la faction adverse au cours de la bagarre, bien qu'il ait agi en tant que policier de l'administration lors d'une rixe entre les mêmes factions. Lors de l'inauguration du pont, les employés et les policiers zoulous de l'administration rejoignirent le groupe principal des Zoulous, à l'écart des Européens qu'ils ont pour devoir d'aider à diriger le pays.

Ainsi, les principaux groupes d'Européens et de Zoulous sont divisés en groupes subsidiaires, officiels ou non officiels, et l'appartenance à ces groupes varie pour un individu en fonction des intérêts, des valeurs et des motifs qui déterminent son comporte-

ment dans différentes situations. Bien que j'aie abordé mon analyse sous l'angle des regroupements, une analyse en termes de valeurs et de croyances, dans la mesure où celles-ci déterminent les comportements des individus, aboutirait à des conclusions similaires. En tant que sociologue, je m'intéresse aux relations entre ces groupes, impliquées par ces intérêts et ces valeurs, et aux conflits occasionnés par l'appartenance d'un individu à différents groupes.

Pour résumer la situation autour du pont, on peut dire que les groupes et les individus présents se comportent comme ils le font parce que le pont, qui est le centre de leurs intérêts, les réunit dans une célébration commune. Une conséquence de cet intérêt commun est le fait qu'ils agissent en fonction d'habitudes de coopération et de communication, même si, de par la forme de la structure sociale, les deux groupes de couleur restent divisés. De même, à l'intérieur de chaque groupe de couleur, ses membres sont unis par les réjouissances, quand bien même ceux-ci divergent en raison de leurs rapports sociaux au sein du groupe. Le pouvoir de l'administration, et l'arrière-plan culturel de son représentant, dans cette situation de coopération, organisent les comportements des groupes et des individus selon un schéma dont le conflit est exclu. Des groupes plus petits apparaissent sur la base d'intérêts communs et, ne serait-ce que parce qu'ils ont des localisations spatiales différentes (par exemple, chrétiens et païens), ils n'entrent pas en conflit les uns avec les autres⁴⁵. Toutes ces associations et ces regroupements, à l'image du rassemblement autour du pont, se réalisent harmonieusement en raison du facteur central du pont, qui est une source de satisfaction pour toutes les personnes présentes. En comparant le schéma de cette situation avec beaucoup d'autres situations, il nous a été possible de montrer l'équilibre de la structure sociale du Zouloulouland à une époque donnée; par équilibre, j'entends ici les relations interdépendantes entre différentes parties de la structure sociale d'une communauté à un moment donné. À cette analyse, il me faut ajouter, en soulignant l'importance de ce phénomène, que la force supérieure du groupe des Blancs (qui n'apparaît pas dans mon analyse) est le facteur social ultime qui maintient cet équilibre.

J'ai essayé de montrer que la structure sociale du Zouloulouland, dans la période actuelle, pouvait être analysée comme une unité fonctionnelle, en équilibre provisoire. Nous voyons que la forme générale de la structure réside dans l'existence, au sein d'une communauté unique, de deux groupes de couleur qui coopèrent et qui diffèrent sur un grand nombre de critères, jusqu'à manifester de l'hostilité dans leur opposition. Le groupe des Blancs domine le groupe des Noirs dans toutes les activités où ils coopèrent; cette domination se manifeste dans plusieurs institutions sociales, mais toutes les institutions en sont affectées. L'opposition inégale entre les deux groupes de couleur détermine le mode de leur coopération. Les intérêts de chacun, les croyances, les valeurs, les types d'entreprise et les différences de richesse permettent de distinguer des sous-groupes au

45. Toutefois, je peux indiquer ici que le missionnaire s'est plaint du bruit que faisaient les hommes qui découpaient les bêtes abattues, pendant qu'ils chantaient les hymnes, et de la conversation entre le chef du Département vétérinaire, Lentzner, l'administrateur agricole et moi-même, qui parlions assez fort.

sein de chaque groupe de couleur, et il y a coïncidence entre quelques-uns de ces groupes par-delà la frontière de la couleur, phénomène où s'emboîtent les groupes de couleur, en regroupant des membres de chacun d'entre eux dans une unité temporaire d'intérêts. Quoi qu'il en soit, l'équilibre entre ces deux groupes est affecté par la relation de couleur caractérisée par le conflit et la coopération, de sorte que chacun de ces groupes à la fois relie les groupes de couleur entre eux, et met en relief leur opposition. L'appartenance fluctuante à un groupe selon des situations différentes constitue le fonctionnement de cette structure, car l'appartenance d'un individu à un groupe particulier, dans une situation particulière, est déterminée par les motifs et les valeurs qui l'influencent dans cette situation. Un individu peut ainsi vivre une vie cohérente en sélectionnant un comportement par rapport à une situation donnée, à partir d'un ensemble de valeurs contradictoires, de croyances, d'intérêts et de techniques disparates⁴⁶.

Ces contradictions débouchent sur un conflit dans la mesure où la fréquence relative et l'importance de certaines situations augmentent dans le fonctionnement de l'organisation. Très vite, les situations dominantes qui se produisent sont celles qui impliquent des relations entre Noirs et Blancs, et de plus en plus les Zoulous se comportent en tant que membres du groupe des Noirs par opposition au groupe des Blancs. Ces situations, à leur tour, affectent les relations à l'intérieur du groupe des Noirs.

Ainsi, les tensions entre les différentes valeurs et les différents groupes entraînent des conflits dans la personnalité de l'individu zoulou et dans la structure sociale du Zoulouland. Ces conflits font partie de la structure sociale dont l'équilibre actuel est marqué par un ensemble de déséquilibres. Cet ensemble de conflits, de contradictions, de différences entre les groupes zoulou et européen, qui se produisent aussi au sein de chacun d'entre eux, et les facteurs qui permettent de surmonter ces différences, constituent, comme nous l'avons montré, la structure de la communauté zoulou-européenne du Zoulouland⁴⁷.

46. Voir Evans-Pritchard, *Witchcraft Oracles...*, *op. cit.*

47. Je considère que les notions de « conflit » et de « résolution de conflit » (fission et fusion) sont deux aspects du même processus social, présents dans toutes les relations sociales. Voir les théories du matérialisme dialectique et la théorie freudienne de l'ambivalence dans les relations étudiée par la psychologie. À ma connaissance, Evans-Pritchard est le premier anthropologue à avoir travaillé sur ce thème, dans ses articles, et dans son livre à paraître sur les Nuers. Voir aussi son essai et celui de Fortes dans *African Political Organizations*, *op. cit.* Voir cette approche vis-à-vis des déséquilibres dans une communauté africaine moderne, avec l'étude de Malinowski dans *Methods of Study...*, *op. cit.*, pp. xiii-xv.